

Les Amis des Monastères

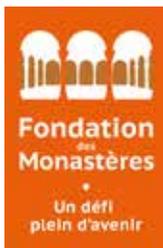
N° 202 - AVRIL - MAI - JUIN 2020 - 7 €



Les monastères, lieux d'accueil

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



Son but

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

Ses moyens d'action

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

Sa revue

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
 - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
 - des chroniques fiscales et juridiques ;
 - des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org



En couverture

20 octobre 2018

Vêpres à la chapelle de l'abbaye Sainte-Marie de Maumont

© Karine Lhémon

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.385 - Avril 2020

Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef : Pierre Avignon

Rédaction tél. 01 45 31 62 85

com@fondationdesmonasteres.org

Mise en page et impression :  publicom.com

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

SOMMAIRE - N°202 – Avril - Mai - Juin 2020

Les monastères, lieux d'accueil

Conférences/tables-rondes du 20 octobre 2018 à l'Abbaye Sainte-Marie de Maumont

Modération : Père François-Marie Humann, Abbé de Mondaye..... 4

La problématique de l'accueil dans les communautés religieuses

Dom Guillaume Jedrzejczak, Président de la Fondation des Monastères..... 5

Première partie

L'HOSPITALITÉ MONASTIQUE – TÉMOIGNAGES ET TEMPS D'ÉCHANGES

Difficultés et paradoxes de l'accueil à l'abbaye

Père Joël Chauvelot, Abbé de Tournay..... 10

L'accueil des pauvres et de publics divers

Sœur Cécile-Marie et Sœur Marie-Noël, Abbaye d'Échourgnac..... 15

L'accueil de type spirituel

Mère Cécile Rastoin, Carmélite de Montmartre..... 19

L'apport des carmes à l'accompagnement spirituel

Frère Yves-Marie, Carme de Toulouse..... 21

Difficultés et paradoxes de l'accueil à l'abbaye

Mère Béatrice Rétif, Abbesse de Limon..... 27

Le magasin d'abbaye, lieu d'accueil

Mère Myriam Fontaine, Abbesse de la Coudre..... 31

Deuxième partie

CONSTRUIRE UNE HÔTELLERIE : LE CAS DE MAUMONT

Un cheminement communautaire

Mère Benoît Morisson, Abbesse de Sainte-Marie de Maumont..... 34

Les spécificités et contraintes du projet

Denis Harnay, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage..... 37

Mise en œuvre concrète des critères retenus par la communauté

Jean-Marc Beffre, Architecte..... 37

Une écoute fructueuse et un beau travail d'équipe

Sœur Christine et Sœur Marie-Bernard, Abbaye Sainte-Marie de Maumont..... 41

Une profonde harmonie

Jean-Marc Beffre et Denis Harnay..... 44

Chronique juridique

Commission Monastique Administrative (CMA) : l'activité en 2019

Pierre Avignon, avec la participation de Jean Congourdeau et Raymond Bocti..... 46

Actualité

La Fondation des Monastères : hors les murs, intra-muros..... 55

Échos du monde monastique..... 59

Chantiers soutenus par la Fondation

La chapelle, lieu d'accueil

Ravalement des façades de la chapelle des dominicaines de Langeac (43)..... 60

Cloîtres d'ici et d'ailleurs

Le couvent franciscain de Lucques, en Toscane

Les trois cloîtres..... 62

Notes de lecture..... 66

Announces..... 76

Une année riche d'enseignements

Comme promis, la revue *Les Amis des Monastères* a le plaisir de mettre à la disposition de ses lecteurs, les textes des exposés et échanges qui ont eu lieu lors des journées de célébration du jubilé de la *Fondation des Monastères*. Destinées aux communautés et aux bienfaiteurs n'ayant pu répondre à son invitation, comme aux participants de ces journées, qui, attentifs à leur diversité et aux voies d'espérance ouvertes, ont manifesté le souhait d'en relire le détail, ces interventions seront partagées dans les numéros de la revue à paraître en 2020.

À l'intention des lecteurs qui nous ont récemment rejoints, rappelons que la Fondation des Monastères a célébré son cinquantenaire, entre octobre 2018 et octobre 2019, en invitant, dans chaque grande région,



communautés, bienfaiteurs, amis, représentants de l'Église, des collectivités locales, des chambres consulaires, mais aussi chefs d'entreprises et notaires avec lesquels elle travaille, à rejoindre ses représentants, à l'occasion de quatre rencontres : en octobre 2018 à l'abbaye Sainte-Marie de Maumont (pour le sud-centre-ouest), en janvier 2019 au Collège des Bernardins à Paris (pour le nord-centre-est), en juin 2019 à l'abbaye de Bellefontaine (pour le nord-ouest), enfin en octobre dernier à l'abbaye de Jouques (pour le sud-est)¹. Ces journées ont été pour beaucoup une occasion de découvrir ou redécouvrir de nombreux aspects des communautés monastiques dans leur grande diversité ; de même, elles ont permis de croiser les regards des mondes religieux et laïc.

C'est à l'abbaye Sainte-Marie de Maumont, à Juignac, en Charente, autour de la thématique de l'accueil monastique que s'ouvre cette nouvelle série 2020. Nous ne doutons pas que les restitutions presque intégrales des conférences, tables-rondes et débats apporteront à chacun une connaissance actualisée du monde monastique et de son évolution dans le temps long de l'humanité. Gageons aussi qu'elle ravivera l'espérance et redonnera à chacun le souhait de relever le défi plein d'avenir de l'œuvre de solidarité monastique sur son chemin vers un nouveau jubilé.

Marie-Christine Cécillon

¹ Les reportages des journées, extraits des n°197, 198 et 199 de la revue, sont accessibles sur le site internet de la Fondation www.fondationdesmonasteres.org.

Pour entrer de concert avec vous dans cette nouvelle série 2020, nous souhaitons vous faire partager, l'homélie prononcée par le président de la Fondation des Monastères, Dom Guillaume Jedrzejczak, lors de la messe d'ouverture du cinquantième anniversaire de la Fondation des Monastères, le 20 octobre 2018 à la chapelle de l'abbaye Sainte-Marie de Maumont.

« Dans la première lecture, saint Paul évoque l'idée que la vie spirituelle n'est rien d'autre que la vie de l'Esprit Saint en nous ! Et il en explique toutes les conséquences : les yeux du cœur qui s'ouvrent à la lumière, la capacité d'espérer au-delà de toute espérance, la gloire partagée en héritage et la puissance qui se manifeste dans la vie du croyant avec force et énergie.

« Cette présence de l'Esprit Saint dans le cœur des croyants, Jésus l'évoque également durant les moments d'épreuves qui émaillent la vie de ses disciples : l'Esprit Saint nous enseigne ce qu'il faudra dire, ne vous inquiétez pas.

« À l'inquiétude et à l'impression d'obscurité et d'opacité qui nous submergent parfois, l'écriture oppose donc cette confiance, cette espérance, cette assurance qui ne viennent pas de nous, mais de la présence de l'Esprit Saint au plus intime de nous-mêmes.

« Bien souvent, c'est en regardant en arrière, en regardant notre passé, que nous prenons conscience de cette présence qui nous a soutenus, protégés, dynamisés. C'est dans le chemin parcouru, malgré les difficultés ou plutôt à travers celles-ci, que nous voyons, avec les yeux du cœur, cette douce présence qui nous a aidés et fortifiés.

« En célébrant le cinquantenaire de la Fondation des Monastères, nous sommes invités non seulement à relire avec gratitude cette bienveillance de Dieu inscrite dans la trame de nos vies et dans l'histoire de la Fondation, mais aussi et surtout à relever le défi de l'avenir qui se présente à nous.

« En choisissant comme signature pour ces 50 ans la petite phrase qui se trouve sous notre nouveau logo : « un défi plein d'avenir », c'est bien dans cette perspective que nous choisissons de nous situer. **Rendre grâce, remercier certes, mais pour avancer, nous projeter dans l'avenir, afin d'aider les communautés à s'engager résolument sur le chemin de la vie, à la suite du Christ Sauveur ! Car tel est bien le défi : choisir la vie, afin de vivre et de transmettre cette vie pour la plus grande gloire de Dieu ! »**

La coordination de ce dossier est assurée par M. Pierre Avignon,
Rédacteur en chef de la revue.

Sauf mention contraire, les illustrations sont de la photographe Karine Lhémon,
qui a permis à la Fondation de garder de ces rencontres une mémoire en images.

Les monastères, lieux d'accueil



Abbaye
Sainte Marie de Maumont
CONFÉRENCE - TABLE-RONDE
20 octobre 2018

L'hospitalité monastique

Témoignages

La construction d'une hôtellerie à Maumont

Exposé de cas

Organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fondation des monastères, en présence de nombreux représentants de communautés religieuses et de donateurs, cette conférence avait pour objet de montrer combien l'hospitalité, vieille tradition monastique, est aujourd'hui plus que jamais au cœur des préoccupations de nombreux monastères, d'illustrer aussi la formidable variété des formes de cet accueil sans ignorer les difficultés rencontrées tant au regard des multiples réglementations qui l'encadrent que des nouveaux besoins qui se font jour dans la société actuelle. Le texte qui suit présente les réflexions des divers intervenants qui se sont succédé à la tribune ainsi que l'essentiel des débats qui ont permis de constater la riche actualité du sujet.

La problématique de l'accueil dans les communautés religieuses

Introduction

par Dom Guillaume Jedrzejczak
président de la Fondation des Monastères

Depuis ses origines, au IV^e siècle, la vie monastique s'est proposé de vivre les béatitudes évangéliques. C'est pourquoi l'hospitalité a toujours fait partie des éléments essentiels du mode de vie des premiers moines. Cet accueil s'est décliné, dès les premiers siècles, de multiples manières. Il y avait d'abord l'accueil de ceux qui venaient chercher une parole pour donner un sens à leur vie, mais aussi l'accueil de ceux qui cherchaient une parole de réconfort et d'encouragement dans l'épreuve. Cet accueil avait aussi des aspects beaucoup plus concrets. Les apophtegmes des Pères du désert, c'est-à-dire les premières paroles des moines d'Égypte nous disent en effet que les premiers moines distribuaient aux pauvres le surplus issu des recettes de leur travail, tandis que certains allaient même jusqu'à se mettre au service des malades et des plus démunis, comme le note Cassien – un auteur du V^e siècle. Cela peut certes nous surprendre, nous qui avons souvent en France une idée de la vie monastique extrêmement restrictive, avec un fort accent sur la clôture, la séparation du monde et la vie contemplative, idée qui est fortement influencée par le contexte du retour des moines et moniales après la Révolution française.

Le visage particulier de l'hospitalité monastique en France

Il suffit de regarder comment la vie monastique s'est développée dans d'autres pays d'Europe comme l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne, par exemple, avec des collèges, des paroisses et des œuvres diverses, pour comprendre que notre expérience de l'accueil en France a un visage bien particulier, qui n'a pas l'amplitude qu'elle connaît dans d'autres parties du monde.

D'autre part, notre époque a connu de nombreux changements dans le domaine de l'accueil depuis Vatican II. L'ouverture de nos églises pour que des laïcs puissent assister aux offices est une réalité très récente, pour la plupart de nos communautés. Autrefois l'office divin n'était accessible qu'aux personnes accueillies dans nos hôtelleries et seulement du haut d'une tribune, dans certains monastères. L'ouverture de nos lieux de culte au public a nécessité d'importantes transformations non seulement dans l'architecture intérieure de nos églises, mais aussi dans les circulations qui ont permis d'accéder à des espaces autrefois interdits au public. Je ne parle pas de la mixité dans les hôtelleries qui a occasionné de nombreuses modifications dans notre manière de gérer l'accueil. Par contre, et dans un sens opposé, les monastères, qui accueillaient autrefois des enfants pour leur éducation dans



Père François-Marie Humann, Abbé de Mondaye, modérateur des tables-rondes et Dom Guillaume Jedrzejczak, président de la Fondation des Monastères

des écoles internes, ont peu à peu renoncé à cette forme d'accueil au nom d'une conception plus stricte de la vie contemplative.

Ces quelques exemples montrent à eux seuls que l'hospitalité monastique est une réalité changeante qui dépend de facteurs très différents que l'on pourrait résumer ainsi : la compréhension que l'on a de la vocation monastique à une époque donnée, l'attente exprimée par l'Église à travers des textes doctrinaux, les choix et les possibilités de chaque communauté, l'évolution du contexte social environnant. Pour illustrer l'importance de ce dernier point, je me souviens encore de photos anciennes du XIX^e siècle qui montraient des files de pauvres faisant la queue devant la porterie de mon monastère, pour venir chercher une gamelle de soupe.

Les temps ont changé, heureusement. Mais cela montre à quel point les facteurs, qui influencent notre accueil, sont nombreux et divers. Il y a des facteurs qui relèvent des choix que nous faisons, d'autres qui s'imposent du fait de nos capacités, d'autres enfin qui dépendent des réalités extérieures tant ecclésiales que sociales, sur lesquelles nous n'avons pas toujours prise.

Réfléchir sur l'hospitalité monastique c'est donc s'interroger sur ce qui conduit nos communautés à prendre telle ou telle disposition, souvent très concrète, pour répondre aux demandes qui nous sont faites, ou au contraire

pour les refuser. Dans sa règle, saint Benoît évoque divers cas de figure : le portier du monastère, l'accueil des hôtes riches ou pauvres dans l'enceinte du monastère, la relation avec les familles des frères et les étrangers, la manière dont on laisse entrer l'information venant du monde extérieur à l'intérieur du monastère, les relations d'affaires avec les personnes de l'extérieur lors de la vente de produits.

Les spécialistes ont souligné que l'attitude de saint Benoît à l'égard des étrangers, qui frappent à la porte du monastère, est beaucoup plus prudente que celle de la règle du Maître qui est la source de la Règle de saint Benoît, du moins selon certains spécialistes. Les temps avaient changé et les invasions barbares avaient modifié la donne. S'il existe un principe intangible d'accueil de l'hôte, il n'existe cependant pas d'hospitalité monastique en soi, mais seulement des formes d'hospitalité conditionnées par un ensemble de facteurs, qui bien souvent nous échappent.

Les diverses formes de l'accueil monastique

Lorsque nous essayons de les recenser, ces demandes qui sont faites aux communautés, nous pouvons essayer de les énumérer de la façon suivante. Vous allez voir que c'est très différencié et que c'est une gradation par intensité :

- Il y a d'abord l'accueil téléphonique qui, malgré les apparences, est quelque chose de très important dans une communauté – jusqu'à 24h/24 dans quelques-unes d'entre elles.
- L'accueil de celui qui frappe à la porte du monastère pour un renseignement.
- L'accueil de ceux qui voudraient visiter le monastère, ou prier dans l'église.
- L'accueil de groupes ou d'individuels qui désirent connaître la vie monastique – il existe des supports audiovisuels par exemple pour ce thème.
- L'accueil à l'occasion des journées du patrimoine ou d'autres événements et activités de formations.
- L'accueil des personnes qui viennent acheter des produits au magasin, qui, bien souvent, viennent pour bien plus que cela.
- L'accueil liturgique de ceux qui veulent assister à un office.
- L'accueil de ceux qui voudraient parler à quelqu'un, demander une bénédiction ou bien un dialogue plus profond.
- L'accueil des pauvres qui demandent le gîte et le couvert.
- L'accueil des familles qui viennent visiter un frère ou une sœur.
- L'accueil d'associations d'amis des monastères ou d'oblats de la communauté.
- L'accueil de moines et moniales de passage.

- L'accueil de retraitants qui veulent passer un temps plus ou moins long au monastère.
- L'accueil de ceux qui désirent partager notre vie pour un temps, sans intention de se faire moine ou moniale, un temps sabbatique à l'intérieur de la communauté.
- L'accueil des vocations à la vie monastique.

Les questions concrètes posées aux monastères aujourd'hui

L'accueil est donc un thème extrêmement large, complexe qui touche un très grand nombre de domaines et pose de nombreuses questions aux communautés. Comment faire face à toutes ces demandes ? Non seulement dans les lieux, mais aussi dans les personnes qui vont accueillir. Faut-il accueillir avec ses propres forces ou faire appel à d'autres personnes de l'extérieur ? Quelle formation donner aux hôteliers, aux portiers, aux accompagnateurs ? Jusqu'où peut-on accompagner et dans quelles limites ? En effet, l'accompagnement spirituel ne suppose pas de se substituer à d'autres personnes quand il s'agit de problématiques qui relèvent d'autres domaines – je pense par exemple à un accompagnement psychologique. Peut-on accompagner et dans quelles limites ? Quels choix sont faits au magasin dans les produits proposés et dans la présence de frères et de sœurs au magasin ? Cela fait aussi partie de l'accueil. Dans les produits, nous comptons les livres ; donc, quels conseils allons-nous donner ? Cela suppose que les frères soient compétents dans ce domaine. Quel niveau de partage avec les personnes du dehors ? C'est-à-dire qu'il peut y avoir des groupes de partage avec des personnes de l'extérieur de la communauté et jusqu'où peut aller ce type d'accueil ? Comment penser les circulations pour accueillir tout en préservant la vie de la communauté dans un climat fraternel et, en même temps, la solitude, le silence et la confidentialité et donc la création des circulations et la mise en place des lieux sont des choses très importantes. Quelle est l'attention portée aux personnes en situation de handicap ? Est-ce que nous leur permettons d'accéder à tout ce qui proposé par la communauté et comment faisons-nous ? Quels critères avons-nous dans les capacités d'accueil ? Il y a des communautés qui agrandissent leurs hôtelleries et d'autres qui les réduisent : quels sont les critères qu'elles vont utiliser pour cela ? Quels critères pour le choix des matériaux, le niveau de confort dans les aménagements ? Les choix qui sont faits dans les communautés sont très important pour le type d'accueil qui visé.

Comment conjuguer simplicité et beauté, ce n'est pas toujours aussi évident qu'il y paraît ; souvent la simplicité coûte plus cher. Comment la disposition des lieux et leur aménagement concourent-ils à un accueil vraiment monastique ? Qu'est-ce qui fait la caractéristique essentielle d'un accueil monastique par

rapport à d'autres types d'accueil ?

L'histoire de l'hospitalité monastique nous enseigne que si son principe remonte aux origines du mouvement monastique, les modalités de son expression concrète ont énormément varié suivant les époques et les cultures. Les questions qui se posent aujourd'hui et dont j'ai essayé de dresser un rapide inventaire très incomplet nous indiquent de multiples pistes de réflexion. Le rôle de la Fondation des Monastères n'est pas de choisir entre telle ou telle modalité d'hospitalité, mais seulement d'aider les communautés à concevoir leur réponse, à la réaliser très concrètement et de manière réaliste, en tenant compte des normes qui s'imposent aujourd'hui. Les services de la Fondation sont là pour aider les communautés à réaliser au mieux les projets dans ce domaine comme en d'autres.

Les communautés monastiques ont une place importante dans la société contemporaine, car elles offrent des oasis de paix et de sérénité à des personnes qui ont besoin de se retrouver elles-mêmes. Leur présence est un facteur d'équilibre dans un monde qui en manque parfois et leur enracinement dans des territoires prend une signification particulière dans une société marquée par le nomadisme et l'instabilité. En étant ouverts à tous les hommes et toutes les femmes, quelle que soit leur croyance, elles offrent un véritable service au monde d'aujourd'hui en rappelant à tout homme qu'il a une valeur inestimable et que sa vie vaut vraiment la peine d'être vécue. ■



L'hospitalité monastique

Témoignages

Modérateur : Père François-Marie Humann, Abbé de Saint-Martin de Mondaye¹

Difficultés et paradoxes de l'accueil à l'abbaye

par Joël Chauvelot Père Abbé de Tournay²

Une réflexion communautaire en cours. La communauté dont j'ai la responsabilité est aujourd'hui en réflexion par rapport à son accueil. Nous avons renouvelé les lieux en 1998, donc il y a déjà quelques années, en aménageant mieux les chambres d'hôtes – il y en a une quinzaine –, en y apportant l'eau chaude, en améliorant le chauffage, en isolant par vitrage, une galerie ouverte



sur l'extérieur, située au premier étage. Jusqu'alors, une personne qui avait des besoins naturels en pleine nuit devait affronter le froid nocturne pour aller dans une toilette communautaire. Nous avons essayé de faire un petit peu mieux. Pourtant, aujourd'hui, un peu plus de vingt

ans après, nous constatons que notre accueil diminue pour des raisons que nous ne maîtrisons pas totalement. Il se trouve par exemple que toutes nos chambres sont à l'étage sans ascenseur. Les prêtres, par exemple, que nous accueillions assez largement pour une retraite, ne viennent plus aujourd'hui parce qu'âgés il leur est difficile d'avoir à monter plusieurs fois par jour un escalier pour aller à la prière ou au réfectoire, Notre accueil n'est plus tout à fait aux normes pour une personne âgée. Comment alors aménager nos lieux d'accueil ?

Un contexte peu favorable. Lors de notre dernière visite canonique, sorte d'audit régulier de nos communautés, le visiteur économique nous avait dit « *vous devriez vous pencher sérieusement sur cette question et envisager de*

¹ Communauté de prémontrés, à Juaye-Mondaye, dans le Calvados.

² Communauté de bénédictins, à Tournay, dans le département des Hautes-Pyrénées.

renouveler complètement votre hôtellerie ». Nous pouvons certes le faire. Nous avons encore quelques bâtiments libres dans un coin très tranquille de la maison, mais cela veut dire, d'une part, d'énormes travaux. Notre réflexion est d'autant plus difficile à concrétiser que le contexte géographique et ecclésial n'est pas aujourd'hui très favorable. Le diocèse de Tarbes et Lourdes est un diocèse pauvre, un diocèse peu chrétien. Reste l'attrait du sanctuaire marial qui, encore récemment pouvait être pour nous un avantage, car nous n'en sommes distants que de quarante kilomètres. Or, quoi que nous fassions, nous ne pourrions rivaliser avec les nombreuses maisons d'accueil à Lourdes et alentours, qui cherchent elles aussi à rentabiliser leurs investissements en faisant sans cesse de nouvelles propositions.

Avancer face à des situations paradoxales. Nous sommes une petite communauté aux moyens limités. Mais ce n'est pas tant l'argent qui nous pose problème car nous savons que, nous pourrions toujours le trouver. La Fondation des Monastères est une porte à laquelle nous pouvons frapper, même si elle n'est pas la seule. Je ne crois pas que ce soit uniquement une question d'argent au départ, même si le coût est important. Étant intervenu un peu comme visiteur économique quelques années avant la décision de construire notre hôtellerie, j'ai pu – c'est sûr – mesurer que le coût de l'investissement n'est pas rien. Mais il faut aussi pouvoir se situer dans une perspective de gestion dans le temps de la capacité d'investir, d'amortir, etc.

Cet ensemble d'éléments font que nous sommes aujourd'hui en interrogation et je ne sais pas très bien par quel bon bout prendre le problème. Si nous nous décidons, il va y avoir un processus d'élaboration communautaire. La communauté, ce n'est pas seulement l'Abbé qui parle – et qui peut avoir de bonnes idées ! Quand des orientations ont été mises sur la table, il faut ensuite qu'elles soient assumées et portées par la communauté. Ce n'est pas impossible, mais en gros nous en sommes là. Nous savons que cette mission est fondamentale. Elle est inscrite dans la règle même de saint Benoît au chapitre sur l'hôtellerie. Hors de question par conséquent d'éliminer cette donnée fondamentale qui justifie notre approche actuelle.

Mais je peux aussi citer le cas inverse de ce que nous vivons à Tournay. Pour des raisons circonstancielles, je suis aussi administrateur d'une autre communauté, la communauté de Belloc qui dans le lieu et dans l'environnement socio-ecclésial qui est le leur, continue d'avoir une très forte demande. Or, la communauté diminue en capacité de réponse. C'est une communauté avec des frères très âgés et peu sont vraiment encore disponibles pour accueillir. Que faut-il donc faire ? Là ce ne sont plus les bâtiments ni le désir qui sont en cause mais bien la capacité de la communauté de répondre à cette demande qui reste importante. Là encore, le contexte socio-ecclésial joue, sur une côte

basque qui reste encore en partie chrétienne, bien qu'en décroissance. Mais il y a des demandes à Belloc, alors que nous en avons quand même beaucoup moins à Tournay : groupes de jeunes pour la préparation aux premières communions, confirmations, qui autrefois, étaient là tout le mois de mai et tout le mois de juin. Aujourd'hui, chez nous, ce type d'accueil est devenu limité alors qu'à Belloc continuent d'être accueillis pendant trois jours des groupes de quarante enfants que l'on prépare pour la liturgie. On voit bien que, selon les communautés, les questions peuvent se poser de façon très différente. Il n'y a pas de réponse toute faite. La seule solution est de continuer à chercher.

Père François-Marie Humann. Sur la spécificité de cet accueil, je dirais une chose qui me semble assez caractéristique de la vie monastique par rapport à différents lieux d'accueil, même ecclésiaux, c'est que c'est toujours une communauté qui accueille. Nous pouvons avoir des centres spirituels dans l'Église, parfois des lieux très remarquables au niveau des infrastructures, mais il y a quelque chose d'assez unique, liée finalement à la dimension communautaire de la structure qui le porte. L'accueilli voit peu en général la communauté, parce qu'il y a peut-être un hôtelier et que le reste de la communauté n'est pas très disponible. Mais malgré tout on y sent une présence silencieuse qu'entretient la prière des moines et qui constitue un aspect bien particulier de notre type d'accueil.

**"C'est toujours
une communauté
qui accueille"**

Père Joël Chauvelot. À ce sujet, il y a un point sur lequel je voudrais communiquer notre expérience et les questions qu'elle soulève. **Qui accueillons-nous ?** Évidemment la question ne se pose pas seulement à Tournay. Pour l'illustrer je pense à un groupe très précis qui est l'ICAM de Toulouse (École d'ingénieurs sous tutelle jésuite de Toulouse), qui oblige ses étudiants, en dernière année, à prendre cinq jours dans un monastère dans le cadre d'un programme « Choix de vie ». Autour de la ville, il y a Le Désert³, En-Calcat⁴, nous, et, peut-être encore un autre monastère. Jeunes en fin d'études, ils sont accompagnés pendant par trois ou quatre personnes, quelquefois un jésuite, mais pas toujours, et le reste du temps, ce sont des *coaches* qui vont les aider, les faire parler et leur demander de réfléchir à leur orientation future. Pourquoi choisissent-ils un monastère ? Sans doute pour le dépaysement et aussi par curiosité. Mais en fait, nous ne les voyons quasiment pas. Ils ne viennent à aucun office. Ce n'est pas dans leur programme. Nous les invitons au réfectoire pour qu'ils puissent au moins une fois pendant

³ Abbaye Sainte-Marie du Désert, communauté de cisterciens, à Bellegarde-Sainte-Marie, dans la Haute-Garonne.

⁴ Saint-Benoît d'En-Calcat, communauté de bénédictins, à Dourgnon, dans le Tarn.

leur séjour, participer à un repas et rencontrer la communauté dans le cadre d'un repas monastique – repas particulier, en silence, avec une lecture, un service. Au moins voient-ils cela. Souvent le repas dure dix minutes de plus parce qu'ils mangent beaucoup et parce qu'ils regardent beaucoup avant de commencer à manger. Mais cela, nous sommes encore capables de ne pas leur faire remarquer. Pour le reste, nous ne faisons que les croiser, parce qu'ils vont jouer à la pétanque ou marcher dans la montagne, parfois dans nos lieux, mais c'est un peu tout. Nous avons posé la question plusieurs fois aux Jésuites responsables, qui nous disaient « *Oui nous comprenons bien, mais vous comprenez, ils sont si loin, ou bien, est-ce que nous pouvons leur imposer plus* » ? Faut-il continuer à dire oui dans ces conditions, qui nous paraissent à nous un peu à la limite, pour ce qui est un accueil un tant soit peu « *monastique* » ? Ou bien faut-il être plus exigeant ? Il n'y a pas de réponse toute faite sur ces questions nouvelles. Si d'autres communautés font régulièrement ce type d'accueil, nous, par principe, nous n'accueillons pas, sauf exception, des personnes venant seulement utiliser les locaux. Cela a pu arriver une fois ou l'autre qu'un conseil d'administration de telle ou telle entreprise se réunisse pour une journée de réflexion. Mais c'est exceptionnel. La demande est faite souvent par quelqu'un qui croit un petit peu, en se disant : « si mes collaborateurs viennent là, peut-être qu'ils percevront un petit quelque chose ». Mais cela reste un point d'interrogation. Souvent ils viennent, ils profitent de la salle et du repas. Cela suffit-il à justifier notre accueil ?

Globalement l'accueil monastique se porte-t-il aussi bien qu'on le dit ?

Quand je lis à la une du journal La Croix que les hôtelleries des monastères font le-plein, je suis sceptique car cela n'est pas vrai partout. Il y a des lieux sûrement qui accueillent vu leur situation géographique ou autre, mais il y a des lieux où l'accueil diminue clairement. Mes statistiques sont parlantes. Il y a dix à douze ans, nous pouvions accueillir à Tournay jusqu'à 9 000 repas par an, (4 500 journées) ce qui, pour 365 jours, signifie une moyenne de 10 personnes par jour. Aujourd'hui, la moyenne est plutôt à 7-8 maximum. Cette baisse pose aussi des problèmes d'équilibre, même si l'hôtellerie n'est certes pas une activité nécessairement rentable.

Mettre l'accueil à sa juste place. Nous, communauté monastique, pourtant vivante de vingt frères plutôt jeunes, nous n'arrivons pas, pour toutes les raisons déjà évoquées, à renverser la vapeur. Mon souci est plutôt de continuer à m'occuper de la communauté pour laquelle l'accueil est certes important mais n'est pas l'essentiel de notre vie communautaire. Je dois attacher plus d'importance et dépenser plus d'énergie à former mes plus jeunes frères qu'à me préoccuper de savoir si l'hôtellerie est pleine. Ceci est aussi un peu un changement de perspective. Cela me rappelle l'un de nos anciens, notre doyen, qui atteint ses 91 ans. Lorsqu'il il était encore en activité et participait à la vie

intégrale de la communauté, il me disait « *quand je ne vois pas d'hôte ou un seul hôte au réfectoire, cela me fait déprimer* ». Cela faisait partie de sa joie spirituelle de voir du monde à l'hôtellerie et à l'église... Aujourd'hui, je dis souvent à mes frères, « s'il n'y a personne comme hôte à l'église, nous sommes là pour louer le Seigneur, nous ne sommes pas là pour qu'il y ait des hôtes ». Bien des choses sont en mutation pour trouver l'équilibre entre accueil et vie communautaire de prière et de louange. ■

Comme pour assurer la transition vers l'intervention suivante de Sœur Cécile-Marie d'Échourgnac : « *Juste quelque chose de cocasse...* » ajoute **Frère Michel, hôtelier à Notre-Dame de Tournay** prenant la parole pour relater l'évolution qu'il a observée à l'accueil de l'abbaye. « *Les monastères reçoivent ceux que nous appelons les passants, c'est-à-dire les clochards, et, chez nous, à Tournay, nous avons de moins en moins de clochards. Pourquoi ? Parce que le SAMU social ne veut pas envoyer des gens chez nous. Ce n'est pas une question « cléricale ». C'est parce que nos chambres sont tout à fait modestes et qu'elles ne disposent pas de toilettes et de douche privatives...* »

L'accueil des pauvres et de publics divers

par Sœur Cécile-Marie et Sœur Marie Noël de l'Abbaye d'Échourgnac⁵

Silence et accueil. Quand nous nous sommes posé cette question, Sœur Marie-Noël et moi, la seule réponse qui nous est venue, ce n'est sans doute qu'une manière de faire la paix entre toutes les différentes personnes qui sont là au monastère, c'est de les inviter à rentrer dans cette belle dimension de notre vie qui est la garde du silence. Je crois que le silence est un excellent lieu pour permettre aux autres de cohabiter ensemble avec leurs attentes différentes, leurs manières d'être et de faire.

S'il y a le silence, il y a aussi la disposition des lieux parce que, dans les salles à manger, il y a possibilité de faire plusieurs petits groupes au lieu d'un seul, donc s'il y a des retraitants très silencieux, cela peut être une salle à manger complètement en silence. Quand les groupes viennent pour deux jours, le samedi et dimanche, très souvent, c'est pour échanger plus que pour faire un temps de silence. Il s'agit d'essayer de répartir les personnes de façon qu'elles soient à l'aise. Dans notre type d'accueil, il y a beaucoup de groupes, il y a des personnes individuelles et aussi les passants auxquels Père Michel faisait allusion tout à l'heure. Les passants ont leur petite chambre et Sœur Cécile-Marie justement a trouvé un moyen de mettre une douche et un w.-c. dans une chambre qui était déjà petite, mais cela tient. Ils sont très contents, même s'ils venaient déjà avant.

⁵ Notre Dame de Bonne Espérance d'Échourgnac, communauté de moniales cisterciennes-trappiste.



L'accueil des passants. Je ne peux pas dire qu'il y a plus ou moins de personnes qui viennent chez nous. Je suis hôtelière depuis maintenant douze ans, cela me paraît assez stable. Leur nombre n'a bien sûr rien de comparable avec les temps anciens. Mais ces dernières années, la fréquentation me semble assez stable. Nous avons la chance d'avoir, dans le même village à Échourgnac, une communauté de frères de la Congrégation Notre-Dame d'Espérance. Ce sont des frères handicapés qui ont là un Prieuré. Il fut un temps où nous leur proposons d'accueillir les passants. C'est devenu difficile pour eux aujourd'hui et c'est donc nous qui les accueillons. Un temps, nous les entendions dire : « *on va chez les frères pour dormir, mais on va chez les sœurs pour manger c'est meilleur !* ». Une fois, nous avons fait l'expérience de les inviter à manger avec les autres retraitants ; mais ils n'étaient pas forcément à l'aise et nous en ont fait la réflexion ; ils préféraient, en définitive, avoir leur plateau dans leur petite chambre. Nous avons aussi vécu l'expérience inverse avec un groupe de Chevaliers de Malte, qui, avec une grande charité fraternelle, ont invité à leur table, le passant qui se trouvait au monastère le jour de leur réunion. Ce dernier en est sorti dans un état d'esprit assez difficile à gérer par les hôtelières du fait qu'il était entré et avait été avec les autres. C'est une question délicate. Nous avons aussi des demandes de gens du voyage – comme d'autres monastères, je pense. En général, ils ne viennent

pas jusqu'à l'hôtellerie. Ils viennent à la porterie pour demander un petit colis. Ils ne se mêlent pas vraiment aux autres retraitants.

Des publics aux demandes diverses. Nous nous rendons compte aussi que des gens viennent au magasin, qui ne sont pas des hôtes ni a priori des retraitants. En fait ils viennent chercher parfois autre chose qu'une médaille, un chapelet, un fromage ou une carte postale. Ils viennent aussi voir une Sœur, parler avec elle, confier un souci. Cette écoute-là est importante. Du coup, il est important, autant que nous le pouvons, qu'il y ait des Sœurs présentes dans ces lieux d'accueil : la porterie, le magasin, l'hôtellerie. Nous ne pouvons pas y être tout le temps mais nous essayons de répondre aux demandes qui nous sont faites dans la mesure de nos forces. Cette présence est importante même parmi les groupes qui viennent. Tous n'attendent pas la même chose. Certains sont très autonomes et ont besoin simplement que nous leur offrions le gîte, le couvert et la prière ; d'autres vont attendre plus et espérer que la communauté s'investisse davantage dans leur accueil. Nous y répondons à la mesure de nos moyens.

"Des gens viennent au magasin (...) chercher parfois autre chose qu'une médaille, un fromage ou une carte postale. Ils viennent aussi voir une Sœur, parler avec elle, confier un souci. Cette écoute-là est importante."

Ce qui vaut aussi peut-être pour nous, c'est l'accueil de jeunes depuis 6-7 ans, de tous petits groupes de jeunes. Cela peut être deux ou trois jeunes, même quelquefois une seule personne que nous allons accueillir et d'introduire un peu plus à notre vie, pas forcément parce que cette personne est en

recherche vocationnelle et pense à la vie monastique, mais parce qu'elle essaye de comprendre ce que sont ces gens bizarres que les moines et les moniales. Elles nous demandent de venir passer entre vingt-quatre heures et quatre jours avec nous pour rentrer un petit peu dans notre rythme, apprendre à ouvrir une Bible pour la première fois. Cet accueil, nous le faisons très modestement mais nous sentons combien il est important. Au départ, nous avions annoncé une tranche d'âge (de dix-huit à trente ans), mais nous nous rendons compte que même des personnes qui ne sont pas dans la bonne case sont intéressées ! A l'occasion de ces petits séjours que nous organisons, il nous est arrivé d'accueillir des personnes un peu plus âgées et qui ont été heureuses de découvrir un univers dont elles n'ont pas du tout idée et dont

elles pressentent quelque chose qui les touche au fond. Nous avons de plus en plus de ces demandes d'accompagnement, donc des personnes qui viennent pour un séjour de quelques jours, qui demandent au moins un entretien avec une Sœur. Personnellement, suite à une réunion d'hôteliers justement, j'ai été suivre une formation d'accompagnement avec les Sœurs diaconesses de Reuilly, dont je suis revenue très contente. De même, les sessions d'hôteliers nous aident à nous former ensemble et à échanger nos expériences.

Les normes de l'hôtellerie : entre contrainte et chance. Quand nous avons fait les travaux de réaménagement à la Maison de Bellevue où nous accueillons des jeunes, je me souviens que, parmi les normes, il fallait ménager une place de parking réservée aux véhicules des visiteurs handicapés – un rond bleu avec symbole. Et je me souviens de la réflexion de l'artisan, qui voyait l'indication réglementaire et qui m'expliquait tout cela : « *Mais enfin, ma Sœur, chez vous c'est "débile" de faire cela. Si les gens qui viennent chez vous ne savent pas faire cela naturellement, à quoi cela sert-il ce que vous faites ?* » J'avais trouvé cela très beau. Cet homme n'était vraiment pas un pilier de cathédrale, mais il m'a permis de comprendre que la communauté, par ce qu'elle est, par ce qu'elle essaie de vivre, déteint sur les personnes qui la visitent, les aident à vivre ensemble, non pas malgré leur différence mais avec leur différence et à se rendre compte que cela est possible et heureux.

Nous nous sommes rendu compte aussi que, dans les hôtelleries de monastères, nous pouvions faire cohabiter sans problème des personnes handicapées ou non, alors que des familles qui ont des enfants handicapés, nous ont dit que partout ailleurs, par exemple au restaurant, tout le monde les regarde et les voisins ont peur. Dans une communauté, dans une salle à manger de monastère, dans un réfectoire de monastère, cela ne pose pas de problème. En fait, nous sommes tous handicapés, d'une façon qui se voit plus ou moins, c'est tout. C'est aussi très important à souligner, je crois. ■

Père François-Marie. Je ne sais pas si la salle veut réagir ou évoquer d'autres types d'accueil de pauvreté. Je sais par exemple qu'ici actuellement, pendant quelques jours, la communauté accueille une famille arménienne avec deux petits jumeaux très mignons. Je pense que nous sommes aussi, un certain nombre de nos communautés, en situation d'accueillir, dans la situation présente actuelle, des familles ou des gens de passage qui viennent de l'étranger.



Frère Michel (Tournay). Nous aussi, avons accueilli deux couples d'Albanais. Que faut-il faire avec les immigrés, suivant les différentes nationalités ? C'est assez complexe.

Intervention dans le public. Vous n'avez pas évoqué l'accueil des pèlerins notamment en direction de Compostelle. Personnellement, nous avons découvert les monastères et les abbayes par ce biais-là, et cette découverte-là a laissé des traces. Les accueils dont nous avons bénéficié ont été excellents et nous ont laissé beaucoup de souvenirs, ainsi qu'une autre façon de voir les choses. Du reste, le chemin de Saint-Jacques n'est pas très loin. Pour nous, cela a été extrêmement important de découvrir cette forme de spiritualité à travers vos communautés. Cela n'a jamais été superficiel. Les personnes qui nous ont accueillis ont été empathiques et attentifs, donc l'échange s'est naturellement instauré.

Père François-Marie : vous faites bien de le souligner, et, en effet, les hôtelleries des Frères Prémontrés reçoivent les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, je pense notamment celle de Conques.

Sœur Marie Noël : c'est aussi notre cas, à Échourgnac, nous recevons des pèlerins de Saint-Jacques, souvent en provenance de Maumont.



L'accueil de type spirituel

par Mère Cécile Rastoin, carmélite de Montmartre⁶

Un accueil à la fois citadin et érémitique. Petit changement de couleur de robe et de tradition avec cette présentation puisque le Carmel est issu des ermites du Mont Carmel, venus de Terre Sainte au XIII^e siècle. Il s'implanta en Europe et fût ensuite réformé par Sainte-Thérèse d'Avila au XVI^e siècle, dans le contexte de la découverte



de l'Amérique et des guerres de religion avec une tradition à la fois citadine et érémitique. Sainte Thérèse d'Avila a voulu implanter des petites unités de prières, des unités combattantes du combat de la prière en plein cœur des cités pour faire comme des îlots de silence et de désert à l'intérieur de cités en pleine expansion démographique et commerciale.

Dans ce contexte, nous n'avons pas au Carmel une vaste tradition d'hospitalité, particulièrement chez les carmélites, femmes cloîtrées avec une vie contemplative assez marquée. En revanche, à l'heure actuelle et de plus en plus – mais je crois que cela a toujours été le cas –, nous assurons un peu une sorte de service public sous la forme d'un espace de silence. Les gens ont toujours pu, de fait, participer à nos offices et à la prière. De plus en plus, les gens frappent à la porte pour faire part de leurs expériences spirituelles qu'ils ne savent pas décoder, pour demander de l'aide. C'est d'abord un accueil spirituel premier, pour donner sens à leur vie tout simplement quand ils font des expériences fortes ou qu'ils se sentent dépassés par ce qu'ils vivent.

Alors pour reprendre l'expression du Père François-Marie – mais cela va un peu surprendre puisque je viens de Paris –, les monastères sont peut-être devenus un peu comme des hôpitaux de campagne, c'est-à-dire qu'il y a un premier accueil, un accueil d'urgence de personnes qui frappent ou qui téléphonent, mais qui souvent viennent sans avoir prévenu, frappent à la porte ou envoient un e-mail pour exprimer leur désir de rencontrer quelqu'un. Je pense que l'important, en plus du silence, c'est l'écoute gratuite des personnes et de ce qu'elles vivent. Les personnes qui viennent sont sûres – je ne sais

⁶ Le Carmel de Montmartre, communauté de moniales carmélites, au pied du campanile de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris.

pas d'où elles l'ont appris – mais elles sont sûres qu'en frappant à la porte d'un monastère, on rencontre toujours quelqu'un qui est prêt à vous écouter. Évidemment, il faut mettre des limites, mais je crois que cette première valeur est importante dans le monde d'aujourd'hui.

Discerner les besoins des personnes accueillies. Évidemment, nous sommes à Paris et à côté du Sacré Cœur de Montmartre avec douze millions de visiteurs par an et, parmi les touristes, beaucoup de personnes en recherche. Nous ne pouvons pas non plus accueillir tout le monde sinon notre vie érémitique de silence serait assez compromise. Donc c'est le rôle de ce que nous appelons la Soeur du tour dans notre jargon local, c'est-à-dire la Soeur portière, de faire un diagnostic immédiat aux urgences de l'hôpital de campagne pour savoir ce que veut la personne. Sa situation est-elle grave, heureuse, malheureuse ? Nous avons eu déjà des personnes qui voulaient se suicider, se jeter sous le métro, mais qui avaient été appelées à monter au Sacré Cœur. Nous n'allions pas leur dire « *On n'a pas le temps : nous sommes des ermites, redescendez, merci* ». Mais parfois, ce sont des touristes qui veulent simplement parler ou visiter, mais chez nous il n'y a pas grand-chose à voir.

Donc il y a ce premier diagnostic qui est à faire à l'entrée du monastère, mais avec une vraie écoute des personnes. Ensuite, la Prieure ou son conseil sont peut-être amenées à voir des personnes vraiment en recherche qui ont fait une découverte

très forte du Christ, une expérience spirituelle intense mais qui n'ont rien pour la déchiffrer. J'ai vu une femme me dire : « *Mais dites-moi si je suis folle ou pas, je suis vraiment inquiète parce que j'ai entendu une parole* »

"Les personnes qui viennent sont sûres qu'en frappant à la porte d'un monastère, on rencontre toujours quelqu'un qui est prêt à vous écouter."

intérieure au moment de rentrer dans l'église. J'ai entendu « approche-toi plus près de moi », mais je me suis dit qu'il n'y a personne, que je dois être folle ». Elle venait toute désemparée me demandant si elle devait vraiment aller voir un psychologue d'urgence. Il y a des personnes qui ont une expérience spirituelle brute, qui ne savent pas y mettre des mots. Elles méritent que nous les entendions, que nous les accompagnions. Je laisserai la parole au Père Yves-Marie après, mais en tant que carmélites, nous ne pouvons pas faire un accompagnement spirituel régulier tous les mois pendant des années pour une même personne. Je crois que, ce que nous pouvons faire, c'est peu à peu adosser la personne à la communauté Et si elle s'y retrouve, la guider vers d'autres communautés, d'autres lieux d'églises suivant sa spiritualité. Une

personne qui veut vraiment discerner dans le concret des décisions, nous pouvons l'envoyer aux jésuites. Une personne qui aime la belle liturgie, nous pouvons l'envoyer aux bénédictins. Pour une personne qui aime le travail théologique, il y a des lieux dans l'Église. Voilà, déjà discerner son besoin, son désir et si c'est une question de prière silencieuse, de vie spirituelle, ce qui est un peu notre cœur de métier au Carmel dans l'Église, voir si la personne peut s'adosser à la communauté, c'est-à-dire la visiter régulièrement, y prendre un temps de discernement. Dans ce cas-là, l'accompagnement spirituel est fait tout simplement par la communauté ou confié aux Frères carmes. ■

L'apport des carmes à l'accompagnement spirituel

par Frère Yves-Marie, Carme de Toulouse



J'appartiens à la province d'Avignon-Aquitaine – il y a deux provinces de carmes en France, la province du nord, Province de Paris, et la province du sud, d'Avignon-Aquitaine. Comme carme, je vis de la même spiritualité que nos sœurs moniales, mais sous une modalité différente. Nos sœurs sont des moniales, nous sommes des religieux, des mendiants au même titre que les dominicains ou les franciscains. À l'origine, nous étions des ermites, puis, quand nous sommes venus en Europe, parce que nous avons quitté la Terre Sainte, l'Église nous a demandé d'assumer un ministère et petit à petit, cela a été le ministère de

l'accompagnement de la vie spirituelle d'une façon générale. Il n'y a que cela que nous puissions faire.

Accueillir au parloir. Du coup, c'est vrai que notre apostolat consiste dans la prédication de retraites et puis aussi dans l'accueil de ceux qui veulent découvrir les voies de la prière et de la prière silencieuse. Notre tradition, c'est vrai, porte moins l'idée de l'hospitalité. Quand vous lisez la règle du Carmel,

qui est très courte, c'est une règle d'ermite. Il n'est pas du tout question d'accueillir des hôtes, encore moins de les accueillir à son réfectoire comme c'est la tradition chez les bénédictins. Nous accueillons dans des parloirs, dans des salles, des personnes à titre individuel, seules pour un accompagnement régulier, pour les soutenir dans leur vie d'oraison.

Mère Cécile disait qu'il y a en effet parfois des personnes qui ont été saisies par la grâce et qui se disent « *Mais que se passe-t-il dans ma vie ? Est-ce que je deviens fou ?* » Certains ont des expériences de Dieu qui leur tombent dessus et qui ne savent pas comment le dire. Mais quand ils parlent de ce qu'ils vivent, c'est tout à fait conforme à ce que pouvait enseigner notre Mère sainte Thérèse, notre Père saint Jean de la Croix. C'est très, très saisissant. Chez d'autres, nous voyons assez vite qu'il y a un petit problème donc il faut accueillir cette pauvreté qui peut conduire, en effet, vers un psychologue.

Forte demande d'accompagnement spirituel. Il est un signe de grande espérance pour l'Église d'aujourd'hui et de demain : c'est la très forte demande d'accompagnement. Oui, les chrétiens aspirent à la vie intérieure. Ils demandent à être accompagnés, de sorte que la demande est plus importante que l'offre. Nous ne pouvons pas, malheureusement, répondre positivement à toutes les demandes et le Père Prieur est obligé, je crois, chaque semaine, de dire non à une personne. Bien sûr, il discerne, il voit bien qu'il y a des cas qui sont plus pressants, vraiment importants. Et puis il faut aider aussi les personnes à voir leur attente : des personnes pour lesquelles ce ne sera peut-être pas un accompagnement spirituel – qui peut être un engagement assez conséquent : un rendez-vous par mois avec un engagement à une vie de prière régulière, etc. –, mais ce sera peut-être simplement une confession régulière, ce qui permet aussi de progresser et à l'occasion d'une confession, peut-être poser une ou deux questions pour leur vie intérieure. C'est ainsi que nous essayons d'équilibrer les demandes et parfois, nous allons proposer des rendez-vous tous les deux ou trois mois par exemple.

"Signe de grande espérance pour l'Église, la très forte demande d'accompagnement spirituel"

Les écoles d'oraison. Vous voyez d'un côté des accompagnements personnalisés et puis il y a aussi des demandes de groupes et pour l'accompagnement spirituel, ce qui se traduit par des écoles d'oraisons. Je ne sais pas si vous avez entendu parler des écoles d'oraisons qui connaissent aussi un grand déploiement aujourd'hui, même dans des petites villes. Ce sont de petits groupes qui se montent, composés de personnes qui veulent apprendre

à prier, qui souvent prient déjà tout seuls chez eux, parce que l'on peut faire oraison chez soi tout seul. Parfois, comme Monsieur Jourdain, ils font de l'oraison sans le savoir ; ils aspirent à faire silence et à se mettre en présence du Seigneur. Ces gens-là, nous pouvons leur proposer une école d'oraison. Cela consiste en six soirées sur six semaines, donc une soirée par semaine et puis, un peu après il y a une "piqûre de rappel" avec un enseignement, un partage sur ce qu'a été la vie d'oraison durant la semaine. L'idée est d'enraciner cette vie d'oraison dans la vie de ces personnes. C'est cela le grand enjeu aujourd'hui, c'est que des laïcs puissent persévérer dans cette prière silencieuse, régulièrement, chaque jour, avec une ferme détermination, comme le voulait sainte Thérèse. Quand nous accueillons ce type de groupes, nous leur donnons des enseignements et, ce qui est beau, c'est de voir ces groupes, souvent lancés et menés par des laïcs qui ont découvert l'oraison et qui sont motivés. Ils peuvent donc aussi intervenir. Ce sera peut-être un début de solution pour l'avenir devant l'afflux de demandes d'accompagnement, avec la possibilité de former des personnes laïques qui seraient aptes à ce service. Ce sont là les accompagnements très spécifiques mais nous accueillons aussi beaucoup d'autres groupes, des groupes de lecture des saints du Carmel et aussi bien sûr des groupes de scouts, des groupes d'initiation à la prière pour les enfants, entre autres. ■

Mère Cécile Rastoin. Je voudrais compléter ce que vient de dire Frère Yves-Marie, au sujet du relais motivé des laïcs et du déploiement de ces groupes. Au Carmel de Montmartre, nous accueillons un groupe que nous appelons un groupe carmélitain, un groupe de laïcs, autour de l'oraison, qui s'accompagnent mutuellement une fois par mois. Ils viennent chez nous participer aux offices, mais aussi se voir entre eux. Il y a le groupe des laïcs vraiment engagés dans l'Ordre du Carmel, des laïcs engagés au Carmel qui ont leur propre communauté. Chaque personne de ce groupe peut fonder un groupe carmélitain, accueillant plus largement d'autres laïcs, qui ne sont pas encore engagés au Carmel. Cela fait des relais, différents niveaux d'engagements dans la famille carmélitaine qui en ce moment sont en train de se multiplier et font croître le nombre de personnes appartenant à des communautés laïques du Carmel. Ces groupes ont des structures beaucoup plus souples et permettent aux gens d'approcher vraiment ce qu'est la prière et de se sentir accompagné avec d'autres laïcs qui vivent leur vie de couple, de travail. Cela, je pense que c'est une façon aussi de déployer peu à peu un accueil large dans toute la société, en lien avec les monastères mais sans peser sur les communautés.

Dom Guillaume Jedreczak. Je pense que des groupes de laïcs existent dans les diverses traditions monastiques. Il y a des groupes de laïcs bénédictins, cisterciens, chez les Jésuites aussi, je pense. Je crois que c'est un mouvement qui est général aujourd'hui dans la société, c'est-à-dire qu'en fait les monastères, même s'ils sont plus petits, même s'ils sont plus fragiles, deviennent le centre de quelque chose d'autre, ce qui pose une grande question pour la restructuration de l'Église, parce que si les paroisses disparaissent progressivement et que des groupes se forment autour des monastères peut-être que nous assistons à une nouvelle naissance, un nouveau visage d'Église qui apparaît d'une manière différente.

Père François-Marie. Avec des églises parfois à repenser et de nouveaux modes de communication à développer. Il est une expérience que nous faisons aussi, c'est-à-dire que ce n'est pas toujours seulement l'hôtellerie qu'il faut rénover, mais c'est aussi les églises parce que l'église est quand même un lieu privilégié. C'est peut-être le premier lieu d'accueil dans un monastère avant même l'hôtellerie, voire même parfois des églises un peu grandes. Nous échangeons tout à l'heure avec la communauté de Sœurs orthodoxes, qui évoquaient justement le fait que le dimanche il y a une grande communauté chrétienne qui se rassemble dans son monastère et

c'est vrai que nous avons souvent dans nos communautés, le défi soit de construire des églises soit de les restaurer, de les rénover avec l'aide toujours bienvenue et précieuse de la Fondation des Monastères.

Je pensais, en vous entendant, que nous touchons deux types de personnes inévitablement : des gens qui vont se fidéliser et qui vont devenir un peu des réguliers ou des amis réguliers fidèles de nos communautés et puis des gens qui

découvrent, qui sont juste de passage. En fait, cela demande un certain art pour savoir accueillir à la fois des gens qui passent et d'autres qui se sentent déjà chez eux – à Mondaye, nous accueillons des familles ; au bout d'un moment les enfants sont chez eux ; il faut savoir leur expliquer qu'ils sont aussi chez nous ! Dans la diversité des types d'accueils, cela peut paraître



banal mais cela peut prendre pas mal de temps, il y a le téléphone, mais il y a aussi internet c'est-à-dire l'accueil électronique : le poids des emails – voire des demandes d'accompagnement par e-mail –, est une vraie question et pas toujours évidente à répondre d'ailleurs. Je reviens d'une communauté dans laquelle un Frère évoquait sa difficulté à se retrouver sous des pluies d'e-mails quotidiens.

Patrimoine culturel - Accueil des publics

Le point de vue des élus

Monsieur le maire de Maumont. Je parle au nom de mes trois collègues ; puisque nous sommes des élus. J'ai écouté avec grand intérêt les différents intervenants, d'une part, parce pour moi, tous les monastères avaient même vocation et même façon de recevoir les gens et de prier, et donc je m'aperçois de la diversité du monde monastique. D'autre part – vous venez de le souligner –, il y a la question des églises, qui font partie d'un patrimoine commun de notre pays. Malgré la séparation de l'Église et de l'État, les élus ont pris cette question à bras le corps. En l'occurrence, dans la communauté de communes du Montmorélien, pour parler de ce que nous connaissons, nous avons pris en charge la protection des édifices culturels, car cette compétence coûte excessivement cher et les communes, souvent exsangues financièrement, n'avaient pas les moyens de le faire. En dix-neuf ans, nous avons restructuré tout le clos et le couvert des dix-huit églises de notre secteur. Tout le monde en est très heureux, croyants ou non.

J'ai écouté aussi tout à l'heure la façon dont le SAMU social réagissait à l'accueil des migrants. Il est certain que les contraintes sont fortes. Dans certaines mairies – c'est le cas à Maumont –, il y a un local pour l'accueil des migrants : avec au moins deux lits puisque vous n'avez pas forcément un homme seul ou une femme seule, quelquefois ce sont des couples. Il faut aussi tenir compte de l'éventuelle présence de chiens, qui en général accompagnent ces personnes ; il y a le problème des douches, le coin-cuisine à équiper. Ce sont les employés communaux qui apportent aux migrants tous les matins la nourriture du jour, avec toutes les difficultés que cela entraîne parfois, en raison d'habitudes alimentaires différentes. À tel point que de nombreuses municipalités se demandent si elles vont continuer à assumer l'accueil des errants parce que cela devient très, très lourd à porter. Malgré la bonne volonté, les secrétaires de mairie sont soumis à rudes épreuves en permanence, donc c'est un vrai problème auquel nous sommes confrontés.

Plusieurs d'entre vous ont évoqué les pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle et ici, à Maumont, nous sommes en effet sur l'un de ces

chemins⁷. D'ailleurs – à titre de curiosité –, au centre de la mairie de Saint-Amand-de-Montmoreau qui était autrefois un relais du pèlerinage, il reste un puits dans lequel les pèlerins tiraient de l'eau pour faire boire les chevaux. Je terminerai sur ces mots. Vraiment merci pour tout ce que vous avez dit aujourd'hui, merci de nous avoir éclairés sur ce que vous êtes et – ce que j'espère – vous allez continuer à être.

Mère Benoît Morisson, abbesse de Maumont *souhaite apporter une précision au sujet de l'accueil des migrants.* Frère François-Marie disait que nous accueillons actuellement une famille arménienne, nous ne le faisons qu'en lien avec les organismes du secteur ; et précisément, sur appel du collectif du Barbezieux qui s'est mis en place en situation d'urgence, en attendant une solution plus pérenne. C'est la troisième fois que nous avons ce type de demande qui nous interpelle en tant que Communauté bien que nous n'ayons pas les moyens d'y faire face de manière permanente.

S'ensuivent **plusieurs interventions dans le public** autour de la distinction entre *migrants et errants*. Concernant les migrants, des structures s'en occupent. Quels qu'en soient les résultats, la structure a le mérite d'exister. Quant à l'accueil des errants, il relève du cas par cas. À noter que selon les directives gouvernementales, le département de Charente a le droit d'accueillir 80 migrants, pas plus. Or, il y en avait déjà 42 à Confolens. C'est de l'accueil, du suivi individuel, et beaucoup d'autres choses. C'est aussi très lourd. Et c'est un problème de société qui ne va pas aller en diminuant.

Père François-Marie : Peut-être que cela peut nous introduire à d'autres interventions. Merci notamment pour les éclairages qui ont été donnés de l'accompagnement spirituel. Nous disions un peu plus tôt qu'une communauté monastique n'est pas un lieu isolé du reste de son environnement. Nous n'accueillons pas toujours seuls, nous pouvons accueillir aussi en partenariat. Concrètement, ce que nous venons d'évoquer à propos des migrants, c'est en réponse à une demande formulée. J'invite Mère Marie-Béatrice de Limon, à venir justement nous parler d'un accueil en partenariat, tel qu'il se pratique dans son abbaye.

⁷ La *via Turonensis* (ou voie de Tours) est l'une des quatre voies, le plus au nord du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle : de la tour Saint-Jacques à Paris, elle traverse Orléans Blois, Tours, Poitiers, Saintes, Bordeaux...

Difficultés et paradoxes de l'accueil à l'abbaye

Témoignage

par Mère Marie Béatrice Rétif, Abbesse de Limon⁸

L'état des lieux. Nous sommes une communauté bénédictine, implantée sur le plateau de Saclay secteur parisien en pleine évolution. Après les années 2000-2005, nous cherchions un projet pour notre ferme, que nous n'exploitions plus et qui est située à l'intérieur de la clôture, à environ cinquante à cent mètres du monastère mais vraiment intra-muros. Nous avons aussi, à l'extérieur du monastère, environ quatorze hectares de terres cultivés par une entreprise en céréales.



Le projet. En 2009, par un ami de la communauté, nous avons rencontré Jean-Guy Henckel, à la tête d'une association de réinsertion de personnes en difficultés sociales par rapport au monde de l'emploi, fondateur du réseau Cocagne. Le but principal de cette association est la réinsertion par le maraîchage bio. Cette association n'a donc pas un objet professionnel mais social, si bien que quand nous nous sommes rencontrés avec lui et son équipe, d'abord en petits groupes et après avec toute la communauté, il y a eu un accord immédiat sur les valeurs humaines dans lesquelles nous nous sommes reconnus. Je pensais à Jean-Paul II qui disait « *L'homme est la route de l'Église* ». Dans ce consensus un peu rapide de la communauté, il y avait un petit peu de peur aussi parce que cela voulait dire que des personnes en grande difficulté sociale allaient vivre tout près de nous ; enfin pas tout à fait puisqu'elles ne vivaient pas sur place tout le temps. Il ne s'agissait pas de personnes sans domicile par exemple : elles avaient déjà au moins un petit logement même si certaines dormaient dans leur voiture. Le but était qu'elles apprennent à se lever le matin, à venir travailler, à mener une vie régulière et pour ce faire toute une équipe sociale les accompagnait.

La mise en place. Partenariat, c'est peut-être un mot un petit peu fort, enfin disons qu'il a fallu trois ans pour faire aboutir le projet. Nous nous sommes vraiment battus ensemble pour qu'il aboutisse, les résistances venant un peu curieusement de certains agriculteurs voisins, en général de grands céréaliers,

⁸ Communauté de bénédictines de Saint-Louis-du-Temple, dite abbaye de Limon, à Vauhallan, en Essonne.

qui se sentaient peut-être un peu mal à l'aise parce que remis en cause, sans vraiment réaliser que le maraîchage était la vocation du plateau de Saclay avant que les céréales ne prennent la place. Il y a eu pas mal de difficultés, puis il a fallu faire très attention au montage notamment sur la question juridique du transfert de propriété. Cela a abouti pour notre communauté à la vente du bâtiment de la ferme et la location des terres alentours. Les jardiniers et jardinières sont là en général pour une période qui a tendance à s'allonger, parce que l'évolution est difficile vers un autre type de travail : entretien d'espaces verts ou conditionnement, livraisons... Les responsables essaient de diversifier les métiers. Ils sont en train de construire un restaurant qui sera un restaurant bio pour les gens qui travaillent sur le plateau de Saclay, du lundi au vendredi.

" le fait simplement de voir l'abbaye, un lieu qui est grand, qui a l'air solide, qui dure et qui est habité. (...)

Cela leur fait quelque chose de savoir la présence des Sœurs en ce lieu."

Le voisinage du monastère.

L'important pour les jardiniers qui sont là, c'est la reconstruction de leur vie à partir du travail de la terre avec toute la patience requise pour accepter la lenteur de la floraison ou les impondérables du temps. C'est toute une école de vie. Je sais que, pour eux aussi, le fait simplement de voir l'abbaye, c'est-à-dire un lieu qui est grand, qui a l'air solide, qui dure et est habité par des personnes, c'est quelque chose de très important – même si peu viennent. Certains disent

que quand ils ont vraiment mal au dos, qu'ils se relèvent et regardent l'abbaye, cela leur fait quelque chose de savoir la présence des Sœurs en ce lieu.

Nous voulons acter cette communion en faisant tous les ans une messe pour les semailles ainsi qu'une messe d'action de grâce pour les récoltes qui ne sont pourtant pas les nôtres. Cela ils le savent et, avant la messe, ils viennent quand ils veulent dans l'église pour déposer sur la marche de l'autel un panier avec tous leurs légumes. Pour eux, quand il y a une Sœur qui est là, ils disent « *Que c'est beau, qu'il est beau notre panier* ». Quand nous les rencontrons, nous le leur disons : « *C'est magnifique ce que vous avez fait* ». Ainsi, c'est tout un échange qui se passe comme cela. Voilà six ans que cette œuvre fonctionne. Le partenariat est devenu lieu de voisinage solidaire. ■

Mère Marie Béatrice. Il y a un système d'adhérents consommateurs qui s'engagent à venir chercher un panier tous les jeudis. Les gens ne choisissent pas les légumes. Si vous ne mangez pas de chou, ils s'arrangent pour vous mettre autre chose, mais ce ne sont que des légumes de saison. Ils ont retrouvé aussi des légumes et des salades oubliés, spécifiques du plateau de Saclay. Je crois qu'ils commencent aussi les livraisons. Quand il y a suffisamment de personnes dans un quartier, ils vont livrer ; sinon les adhérents viennent, cela c'est très important. Actuellement, je crois qu'ils livrent quatre-cents paniers par semaine et ils devraient arriver à presque huit-cents. Ceux qui viennent tous les jeudis chercher leur panier sont vraiment motivés ; de plus, ils peuvent alors rencontrer les jardiniers. Il est très important pour ces derniers de pouvoir eux-mêmes présenter leur travail. Les jardiniers et jardinières sont entre vingt et vingt-cinq à travailler sur une surface en théorie de quatorze hectares ; mais pour le moment ils ne cultivent pas tout. Un jardin de Cocagne en principe s'étend sur quatre à cinq hectares.

En fait, l'association voudrait faire de ce lieu, un centre pour son organisation. Actuellement, le siège est dans Paris mais les collaborateurs trouvent que pour du maraîchage bio, ce n'est pas très facile. L'association projette aussi d'ouvrir une école de formateurs des futurs encadrants des jardiniers. Cela va devenir un assez grand complexe. Pour ce qui est du financement, elle est aidée par les ministères du Travail, de la Santé, donc elle reçoit des fonds publics, des dons de ses bienfaiteurs privés, du mécénat d'entreprise et de compétence, sans compter les produits de la vente des paniers.

Père François-Marie : Je partage cette expérience parce que nous avons un petit peu la même chose dans notre abbaye, en Normandie, à Mondaye, avec l'association des amis de Jean Bosco, une association à l'origine chrétienne qui est dans ce département. En fait, nous avons refait beaucoup de travaux et nous avons un grand espace libre. Donc nous avons accueilli comme cela des personnes en réinsertion sociale, qui font le potager. C'est un rôle aussi d'embellissement. En fait pour eux, c'est très motivant parce qu'ils contribuent à la beauté du lieu. Comme les effectifs tournent, nous prenons un temps pour faire visiter l'abbaye, faire un goûter ensemble pour créer des liens. Après, la question qui se pose, c'est celle des financements ; comme il dépend de financements publics, du département, en général, ce système est fragile et pose le problème de la pérennité de ces partenariats.

Dans l'auditoire sur les financements publics : Pourtant le financement public est nécessaire. Aujourd'hui, les personnes prises en charge dans le cadre des chantiers d'insertion par le travail, risquent d'être laissées sur le bord de la route. On demande en effet à ces chantiers d'insertions d'être productifs et de rentabiliser leurs actions, avec comme objectif un pourcentage de réussite de sortie des personnes précaires vers l'emploi. Ce qui est compliqué quand il n'y a plus de financement public. Ces chantiers sont difficilement rentables parce que ce ne sont pas des entreprises, d'où de vrais soucis pour les maintenir. L'autre souci, en matière de culture notamment, est la rivalité entre la culture traditionnelle et la culture bio, celle-ci étant accusée de concurrence déloyale puisqu'elle est davantage aidée par l'État.

Dans le public sur la participation des laïcs à l'accueil : Vous avez parlé des problèmes de l'hôtellerie qui se posent parfois aux communautés moins nombreuses. De quelle manière des laïcs, tout en restant en-dehors de la clôture, pourraient être actifs pour l'hôtellerie, à l'accueil, au téléphone, par email ? De quelle manière les communautés pourraient être aidées par des gens de permanence à certains moments de la journée ? Se pose aussi la question de la restauration. Il y a de plus en plus de contraintes dans ce domaine. Nous le voyons aussi dans le milieu scolaire. Autrefois, au Rivet, la communauté était capable de fournir des repas, ce qui n'est plus possible en raison des contraintes sanitaires, etc. De quelle manière, ces structures d'aide et d'accompagnement à des personnes en grande difficulté pourraient répondre positivement à ces questions ? Par ailleurs, dans beaucoup de diocèses, on manque de plus en plus de prêtres. Dans le diocèse de Brive, il y avait une dizaine de prêtres, il n'y en aura bientôt plus que cinq plus l'évêque. Pourtant les gens sont toujours en recherche, en quête de Dieu. C'est vrai que si les églises sont ouvertes, sans prêtre, un certain nombre de personnes iront vers les communautés monastiques comme lieu d'accueil et de prière. Il faut essayer de voir de quelle manière les communautés pourront accueillir des gens qui n'ont pas forcément une pratique religieuse forte mais qui ont ce désir et ce besoin de Dieu. Il y a aussi cet avenir-là dans les mots « un défi plein d'avenir ».

Père François-Marie. En effet. Et merci pour ces remarques. Dans un certain nombre de monastères, on note déjà la participation de laïcs à l'accueil du monastère. Mère Myriam va maintenant nous parler d'accueil au magasin. Les communautés sont souvent des communautés qui travaillent, qui produisent et les magasins sont un lieu pour les vendre. ■

Le magasin d'abbaye, lieu d'accueil

Témoignage

par Mère Myriam Fontaine, abbesse de La Coudre⁹

Les magasins sont des lieux pour vendre, mais ce sont aussi des lieux d'accueil. Chez nous à Laval, nous sommes situées aux portes de la ville de Laval, une situation un peu spéciale par rapport à d'autres communautés, comme ici à Maumont, comme beaucoup de monastères, qui sont à la campagne. Donc nous avons voulu faire de notre magasin, un lieu qui soit pour l'accueil autant que pour la vente.

Quand nous avons construit le magasin – nous l'avons construit à l'entrée de la propriété –, nous avons voulu d'abord faire une galerie de présentation de la vie cistercienne et de la communauté, pour qu'avant d'entrer dans le magasin, les gens se situent et voient un peu où ils sont. Il y a toute une



présentation de la vie monastique, ensuite de la vie cistercienne et de la communauté de Laval. Il y a un passage après qui se fait directement dans la salle audiovisuelle où nous avons aussi une présentation de la vie quotidienne à l'Abbaye.

Après cela, les gens peuvent entrer au magasin et donc prendre le temps d'y flâner. Ils sont

toujours accueillis par des Sœurs. Pour nous, c'est important que l'accueil se fasse non pas par des laïcs mais par des Sœurs de la communauté, car il y a plus que les produits à acheter, il y a aussi un autre accueil.

Quelles sont les personnes qui entrent au magasin ? Il y a les habitués du magasin de Laval ou de la région qui viennent faire leurs achats habituels. Ceux-ci sont rapides, ils vont droit au rayon, passent à la caisse, disent un petit mot et quand il y a quelque chose de nouveau, ils échangent avec la Sœur et repartent. Il y a aussi les personnes de passage. Nous sommes à Laval sur un axe Paris-Bretagne, donc il y a beaucoup de gens qui s'arrêtent à l'aller ou au retour, pour faire leurs provisions de produits monastiques avant d'aller soit

⁹ Communauté de cisterciennes de Notre-Dame de la Coudre, à Laval, en Mayenne.

dans un sens soit dans l'autre. Cette occasion de passage c'est toujours une occasion d'échanger, de prendre des nouvelles de la communauté, eux-mêmes de donner de leurs nouvelles ou de nous confier des intentions de prière. Il y a aussi des personnes qui viennent en **touristes** et qui découvrent l'abbaye à travers le magasin. Alors là, ils questionnent souvent les Sœurs et nous les renvoyons à la galerie où nous leur expliquons ; nous prenons le temps de leur faire connaître la vie monastique. Il y a aussi les **clients de la librairie**, qui viennent pour être conseillés pour l'achat de livres, pour voir les livres et flâner un peu, mais c'est aussi souvent l'occasion de questions beaucoup plus profondes sur le sens de la vie, de la foi... Enfin, il y a des **personnes présentes à l'hôtellerie** – nous avons aussi une hôtellerie de 30 chambres – qui viennent pour regarder ce que nous vendons, pour passer le temps, qui reviennent faire leurs achats ou pour demander un entretien avec une Sœur au parloir, pour un accompagnement plus profond donc, comme le disait Sœur Cécile, au Carmel de Montmartre. Quand il y a des questions de sens ou des questions urgentes, une Sœur vient les rencontrer au parloir. Un magasin à l'entrée du monastère invite toujours à aller plus loin.

Des questions reviennent toujours « *Que pouvons-nous visiter ? Qui pouvons-nous rencontrer ?* ». Et, en général, les Sœurs invitent les personnes de passage, quand elles ont le temps, à venir jusqu'à l'accueil pour demander quelque chose pour une rencontre un peu plus longue ou bien nous les invitons à aller à l'église, à participer à un office ; ou si l'on veut plus, par exemple si c'est une jeune qui est en recherche, nous nous organisons autrement pour la rencontrer. Nous nous organisons au cas par cas selon les demandes et les besoins.

Et puis, il y a d'autres occasions d'accueil, mais un peu plus exceptionnelles, par exemple pour les journées du patrimoine. Presque chaque année nous faisons les portes ouvertes le samedi après-midi et le dimanche après-midi et là, l'accueil s'organise avec toute une équipe de laïcs qui nous aident. Nous constituons des groupes de vingt personnes, guidés par une Sœur pour une visite des lieux principaux du monastère ; cela aussi est très demandé, très attendu. Cette année, nous avons reçu mille cinq cent personnes en deux jours. J'étais à la sortie et je trouvais des gens vraiment très heureux d'avoir pu un peu comprendre comment vivait la communauté. On nous disait souvent : « *on passe souvent près de vos murs, sur le boulevard, mais on se demandait bien ce qu'il y avait derrière. Maintenant on comprend mieux et on reviendra vous voir* ».

**"Un magasin
à l'entrée du monastère
invite toujours à aller
plus loin."**

La collaboration avec le diocèse. Plus ponctuellement, comme nous sommes situées à côté de la ville, nous travaillons en partenariat avec le diocèse. C'est-à-dire que nous avons des groupes de formation spirituelle pour des laïcs, en lien avec un prêtre du diocèse et des Sœurs de communauté. Nous avons aussi des groupes de formation à l'accompagnement spirituel pour aider les laïcs à eux-mêmes se former pour devenir accompagnateur. Nous avons aussi deux Sœurs – elles sont jumelles – qui donnent des cours d'hébreu biblique pour tous ceux qui veulent, pour les gens du diocèse, une initiation à la *lectio* à travers l'hébreu. ■

Fin de la première partie



Père François-Marie. Nous allons maintenant réunir, à cette tribune, la communauté de Maumont, et les personnes qui ont contribué à construire cette belle hôtellerie, en particulier son architecte, et son assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Construire une hôtellerie

Le cas de Maumont

Exposé de cas

Par **Mère Benoît Morisson**, Abbesse de Maumont
Sœur Marie-Bernard, Sœur Christine
M. Jean Marc Beffre, Architecte
M Denis Harnay, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

Un cheminement communautaire

Par **Mère Benoît Morisson**

Notre démarche de départ a été l'obligation de faire des travaux pour une mise aux normes. Nous avons une commission de sécurité et ces travaux concernaient notamment l'aspect restauration-cuisine. Devant cette question, nous nous sommes dit qu'il fallait vraiment réfléchir plus largement à cette question. Jusque-là, nous avions deux lieux de cuisine. Notre ancienne hôtellerie, pour ceux qui ne connaissent que celle-ci, située juste sur la départementale, des bâtiments qui restent encore des lieux d'accueil dont nous vous dirons après ce qu'ils sont devenus. Nous avons donc deux lieux de cuisine, la cuisine de communauté, faite par les sœurs, et la cuisine des hôtes, qui, en raison de la distance, était faite par nos salariés.

Nous avons aussi des nécessités de rééquilibrer nos forces de communauté, en lien avec notre fondation de Guinée, et puis aussi de la démographie de la communauté. Tout cela s'est fait à travers des grandes consultations communautaires et de nos familles, des hôtes qui venaient habituellement au monastère et même plus largement pour savoir ce que les personnes qui fréquentaient notre hôtellerie appréciaient, regrettaient, souhaitaient. L'enquête s'est étendue à nos hôtelières, en charge à l'époque, puis aux personnes salariées qui travaillaient avec nous. Qu'est-ce qui, au niveau du fonctionnement, était favorable ou au contraire qui nécessitait une réflexion ? Une fois cette enquête réalisée, nous avons essayé de clarifier, dans les échanges avec notre architecte et notre assistance à maîtrise d'ouvrage, M. Harnay.



Nous avons expérimenté d'autres phases de travaux où nous nous étions rendu compte qu'être les seuls interlocuteurs d'un bureau d'études ou d'un architecte n'était pas suffisant. Nous ne pouvions pas nous lancer dans ce chantier seules. Donc, nous avons d'abord cherché une assistance à maîtrise d'ouvrage, et, par son intermédiaire, nous avons été amenées à rencontrer M. Beffre.

Notre question première n'était pas d'augmenter notre capacité d'accueil. En fait, nous l'avons un peu augmenté, mais nous étions aussi conscientes que, même s'il y avait une demande, il ne fallait pas développer notre accueil de manière démesurée mais l'adapter à notre équilibre communautaire. Ce qui retenait notre attention, c'était plutôt la grande diversité des demandes, que Dom Guillaume a évoquée. Nous avons fait aussi une anamnèse, une mémoire de notre histoire de l'accueil au monastère, parce que je pense que chaque communauté a une pratique et une histoire de l'accueil selon son insertion locale. En fait, nous étions parties d'une petite hôtellerie familiale et, peu à peu, son développement a nécessité des aménagements.

**Ce que nous
avons cherché
à offrir, c'est un accueil
à visage monastique,
bénédictin et
maumontais.**

Ce que nous avons cherché à offrir, je dirais pour synthétiser, c'est un accueil à visage monastique, bénédictin et maumontais. L'accueil monastique, c'est ce qu'évoquait le Père François-

Marie, comporte la présence d'une communauté dans le respect de ses rythmes et des hôtes qu'elle accueille. C'est ce que disait Père Joël aussi, nous ne sommes pas là d'abord pour qu'il y ait une maison d'accueil, même si l'accueil fait partie intégrante de notre vie monastique. La communauté, les hôtes, un accueil bénédictin, mais dans l'esprit de la règle de Saint-Benoît, où chaque hôte qui se présente est accueilli comme le Christ. Tel est le critère des critères « *J'ai été étranger, j'ai été le passant et vous m'avez accueilli* »¹⁰.

Avec les maumontais justement, nous avons une histoire de l'accueil dans ce beau site que nous aimons. Je pense que l'amour du lieu compte aussi. Et puis, c'était évident que, vu l'existant, nous n'en étions pas à construire une hôtellerie avec de grandes voûtes, des pierres de taille. Il fallait vraiment que ce soit dans l'esprit du lieu, quelque chose que nous voulions beau, simple mais qui s'intègre bien à l'existant.

La question s'est posée de construire sur le site de l'ancienne hôtellerie et notre architecte a commencé à faire plusieurs propositions. Parmi les questions,

¹⁰ Mathieu 25, 35



il y avait celle de nos hôtes, leur moyenne d'âge avec des personnes plus âgées qui avaient du mal à grimper la côte. La descente, cela pouvait aller. Remonter posait problème à tel point que nous avons pensé aussi à un petit funiculaire. Nous avons finalement abandonné et avons choisi un rapprochement de l'hôtellerie : pour assurer certes une proximité topographique mais aussi pour dire quelque chose de ce que nous vivons ensemble, communauté et hôtes. Pour la communauté, cela permettait aussi des choses qui n'étaient pas possibles de la même manière dans l'autre configuration. Nous avons beaucoup parlé avec M. Beffre qui a vraiment une qualité d'écoute et une patience que nous avons beaucoup appréciées. C'était toujours un dialogue et après nos réunions et nos réflexions, nous avons une nouvelle proposition qui avait pris en compte nos attentes. ■



¹⁰ Mathieu 25, 35

Les spécifications et contraintes du projet

Par M. Denis Harnay

Il est vrai que les conditions d'accueil étaient très bien définies dans le sens du rapprochement des hôtes avec votre communauté. L'accès à l'église, que vous n'avez pas évoqué, a également été intégré. Se sont ajoutées des contraintes techniques, puisqu'il fallait assurer, à travers ce projet, la continuité de la restauration, la continuité de l'accueil, la gestion des travaux, sans bloquer le site. Ce sont toutes ces contraintes qui viennent se rajouter et donc, bon an mal an, en remettant les choses dans le bon ordre, nous sommes arrivés à livrer ce bâtiment et à finir d'ailleurs l'accueil des jeunes à la Grande Métairie qui venait clôturer ce projet qui a duré quand même à peu près cinq ans. Entre la première cuisine qui a permis de rationaliser la fonction de restauration avec ses contraintes et l'accueil des jeunes, il s'est passé du temps.

Mère Benoît : les critères importants pour nous, communauté et hôtes, étaient le silence, l'isolation phonique et thermique et aussi des espaces qui permettent d'avoir vraiment des lieux de retraite, d'intériorité, mais aussi des lieux de convivance, des lieux de partage, parce qu'entre les attentes des hôtes en individuel, des pèlerins, des retraitants et puis des groupes très divers qui passent, les demandes sont très différentes et nécessitaient de moduler les possibilités de l'accueil.

Mise en œuvre concrète des critères retenus par la communauté

Par M. Jean-Marc Beffre

Diversité des populations accueillies. Sur l'accueil de populations différentes, nous connaissions l'esprit du programme dès le départ qui était d'avoir à accueillir à la fois des jeunes, des personnes âgées, des groupes, des gens seuls. Au départ de la demande, dans le programme, c'est vrai qu'il était question de réhabiliter la Métairie près du site, qui est au sein du bâtiment annexe de l'ancienne ferme et de créer un nouvel accueil pour les jeunes un peu plus loin, à l'écart de l'abbaye.

Quand nous avons fait les premières esquisses sur la Métairie, nous avons abouti à des compositions qui en soi fonctionnaient mais qui ne donnaient pas satisfaction : nous avons un site avec plusieurs niveaux qu'il fallait rattraper, plus le dénivelé entre le site et l'église, qui faisait que pour les populations vieillissantes accueillies ici, c'était un vrai problème. Au vu de ce blocage et du coût que représentait quand même la restructuration – avec la création de rampes, de monte-charge, enfin des choses un peu compliquées –, nous avons dit que nous pouvions arriver à construire un bâtiment neuf à coût équivalent, dans l'enveloppe globale et, au contraire, réserver la Métairie à l'accueil des

jeunes, puisque c'est un bâtiment qui était beaucoup plus facile à réhabiliter dès lors que la population était plus mobile.

Nous sommes repartis là-dessus et la question s'est alors posée du choix exact du site de ce bâtiment. Nous avons cherché l'endroit qui pourrait à la fois concilier une proximité avec l'église, à niveau, et une proximité relative avec l'abbaye, mais pas trop. C'est tout ce travail sur la distance qui a été délicat, la distance dans tous les sens du terme, à la fois en termes géométriques et aussi dans l'esprit du bâtiment. Je vais y revenir.

Deuxième thématique : le rapport à l'abbaye. Nous avons un bâtiment, l'abbaye qui a été rénovée par des confrères il y a quelques années. Ils ont, par un jeu de cubes colorés, donné une importance assez symbolique et forte à la nouvelle entrée, avec une composition assez pure et assez moderne. L'esprit de cette architecture était ici de se mettre en harmonie et c'est pour cela que



nous avons essayé de rattraper les niveaux pour avoir une continuité assez douce avec l'entrée de l'abbaye et de l'église. Mais en même temps de ne pas la copier et montrer que le bâtiment principal reste l'abbaye et ses cubes un peu purs qui renvoient à des formes abstraites, l'hôtellerie n'étant qu'un bâtiment accompagnant cet ensemble. Nous avons donc conçu une architecture vernaculaire dans le sens où nous avons fait appel à des références locales réinterprétées. Je m'explique.

La toiture du bâtiment, c'est le point le plus évident, fait appel à de la tuile pour répondre à la majorité des bâtiments conventuels et aussi à tous les bâtiments de la région. Mais il y a deux types de tuiles, la tuile plate et la tuile courbe, parce que, dans la région de Montmoreau – et en Dordogne dont nous sommes très proches ici –, nous retrouvons cette dualité, avec des toits mansardés, avec un brisis à tuiles plates et des terrassons à tuiles courbes. Ici, nous avons fait l'inverse ; c'est une manière contemporaine d'interpréter l'architecture régionale.

L'autre élément retenu renvoie à ce qui a été dit tout à l'heure : l'idée de quelqu'un qui vient dans une hôtellerie est d'être accueilli et écouté. D'où un bâtiment qui se veut modeste, à notre échelle ; quand nous l'approchons, il a cette forme de L ouvert, en signe d'accueil, comme une main ouverte que nous tendons à quelqu'un. Ce parvis qui accueille, c'est une manière de se protéger de l'environnement et cet environnement c'est cette combe de

Maumont, qui par certains temps est assez froide. Nous avons des vents qui remontent, qui peuvent être assez violents qui nécessitent de se protéger.

L'accueil, nous le traduisons aussi par le bois. La structure de bois sur tout le niveau où nous sommes, c'est une manière d'avoir de la chaleur, de la douceur, mais aussi de bénéficier d'un système rationnel constructif qui se veut répétitif et souple pour de grandes salles comme nous les avons à ce niveau. Mais ce bois est posé sur une structure dure en béton, encastrée dans la colline, en façade finalement vers la vallée où se trouve l'hébergement. L'idée c'est bien qu'à son arrivée l'hôte est accueilli par cette aile légère en bois sans voir forcément que tout le soubassement du bâtiment accueille les chambres.

À partir de là, nous avons commencé à définir l'esprit intérieur et extérieur du bâtiment : un long travail d'échange avec la communauté sur les matériaux, les couleurs, les ambiances, les niveaux, non pas de qualité mais de finition, sans être ni trop luxueux ni trop spartiate non plus. Le résultat est que les chambres ont un confort modeste mais correct dans une ambiance très sobre et surtout mono-orientée vers la vallée. Nous avons voulu que les niveaux de chambre soient assez bas avec des fenêtres volontairement basses pour que l'hôte venant ici ait un sentiment de modestie étant sous le grand niveau public où se font les échanges collectifs et face à la nature puissante offerte en panorama à toutes les chambres. Une grande dualité entre le socle et la super-structure caractérise ce projet architectural. Par sa coupe transversale, nous voyons bien à la fois ce soubassement encastré, cette super-structure en bois et puis cette épine dorsale sur le toit avec les tuiles plates qui renvoient aussi au site et à la région. Voilà à peu près la manière dont je pourrais présenter le projet. Quant au long travail d'échanges et de mise au point avec toutes les entreprises et avec les Sœurs, je crois que nous sommes allés assez loin dans les partages. Rien ici n'a été fait sans la communauté – et de toute façon, les sœurs étaient là tous les jours ! ■





L'exemple de l'oratoire.

L'oratoire, lui aussi, a fait l'objet, de plusieurs discussions avec la communauté. L'oratoire fait partie de l'hôtellerie comme un lieu de recueillement, de prière, mais nous avons été attentifs à ne pas en faire un doublon de l'église. Dans certaines esquisses, nous avons sorti l'oratoire un peu comme un autre volume un peu à l'écart du bâtiment ou semi à l'écart. Là, nous l'avons au contraire intégré dans le bâtiment pour bien exprimer qu'il fait partie de démarches personnelles des hôtes et que la démarche collective se passe à l'église. C'est pour cela que l'oratoire se trouve en continuité exacte de l'aile du bâtiment – il est même ce que l'on voit en premier en arrivant. Dans le même esprit, son architecture est telle que, quand nous sommes dedans, outre sa charpente et ses références au Christ, nous voyons l'extérieur à travers sa verrière. Comme une conque à l'extérieur, à l'image de l'esprit de ce lieu. C'est le cas pour tout ce niveau, très ouvert sur l'extérieur, mais avec une expression très singulière à l'oratoire.

J.-M. Beffre

Une écoute fructueuse et un beau travail d'équipe

Par Sœur Christine et Sœur Marie Bernard

Nous avons eu beaucoup de joie et de bonheur à travailler avec M Beffre et son équipe et nous avons découvert qu'il n'y avait pas que les moines qui écoutaient. Les architectes aussi savent écouter. Il a su faire une chose admirable à laquelle on s'exerce tous les jours en communauté : il a su rassembler nos diversités et réussir à en sortir quelque chose qui faisait quand même l'unité. Là il a été fort. Pour nous, cela a été sur cinq ans une belle aventure avec des moments d'hésitation et puis d'autres moments, plus allègres, où nous nous sentions sur la bonne route. C'est vrai que l'appui de Mme Beffre a été plus que précieux, en particulier quand il a fallu habiller tous ces intérieurs. Oui, c'est une longue histoire de patience dont aujourd'hui nous sommes contentes,



par la satisfaction que nous manifestent nos hôtes. Une petite anecdote, Sœur Marie-Bernard, au sujet des fenêtres des chambres ?

En effet, dans l'un de ses projets les fenêtres des chambres, à peine plus grandes que celles de l'escalier, ressemblaient à des petits carrés. « *Ce n'est pas possible* » avons-nous réagi, « *nous n'allons pas*

priver nos hôtes de la vue extraordinaire sur la combe ». En fait, il avait « *pensé à la cellule monastique, et à favoriser l'intériorité de l'hôte* », comme vient de l'expliquer Mère Abbessse. Nous lui avons alors expliqué que les chambres de l'hôtellerie n'étaient pas tout à fait des cellules monastiques et que ce n'était pas complètement l'objectif non plus. Il nous a attentivement écoutées et a agrandi les fenêtres. Il faut dire que nous voyions tout sur plan ; il très difficile à partir d'un plan de se représenter le résultat. Aussi, quand la structure de béton a été faite, de promenade un dimanche du côté du chantier, nous découvrons une espèce de poutre en béton extrêmement basse, sous ma taille : « *Mais qu'est-ce que c'est que ce truc ?* », puis : « *Ah oui OK, on comprend, donc M. Beffre nous a écoutées, il a agrandi les fenêtres, mais il a gardé son idée quand même* », comme l'a expliqué Mère Abbessse. C'était de fait une excellente idée, après le premier effet de surprise. Ce dimanche-là, comme nous n'allions pas faire sauter la poutre de béton, nous nous sommes dit : « *allons-y, nous verrons bien ce que cela donne* ». Et nous avons bien fait parce que le résultat est tout à fait intéressant. C'était un beau travail d'équipe en fait.

Mère Benoît : C'est vrai que Mme Beffre mériterait d'être ici à la tribune parce qu'elle a bien collaboré aussi à cette réalisation, dans les discussions, mais aussi au niveau de la décoration, des couleurs, de la signalétique. Ce premier niveau est celui de l'accueil, du partage, de la convivance, largement ouvert sur la nature. Il y a des vitres partout, donc nous sommes toujours dehors en pleine

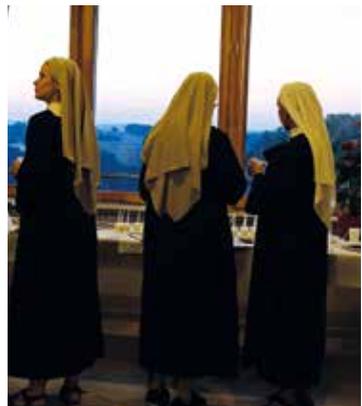


nature même quand il fait chaud, froid ou que le temps est mauvais. Et puis, avec cette descente dans les chambres, nous invitons les hôtes à entrer dans la démarche monastique de ce partage, de cette communion et de cette dimension d'intériorité. Dans les chambres, si vous voulez contempler, regarder, profiter du paysage, vous ne pouvez pratiquement pas rester debout. Vous êtes donc invité à vous asseoir. Rien que cela c'est une démarche intérieure et extérieure : prendre le temps de

s'asseoir, de se poser, de contempler. C'est vrai que nous aussi, nous avons buté sur ces petites fenêtres que nous avons fait un peu agrandir. Mais c'était vraiment voulu pour entrer dans cette intériorité.

Père François-Marie : Ce que je trouve particulièrement original, évidemment le terrain s'y prêtait, c'est que, pour une fois, nous descendons pour aller aux étages et donc, pour l'intériorité, de descendre en soi, c'est très augustinien ! ■





© FDM



Depuis une chambre située au rez de chaussée de l'hôtellerie de Maumont, le 21 octobre 2018 à 7h30 © FDM

Une profonde harmonie

Par MM. Jean-Marc Beffre et Denis Harnay

Nous sommes situés juste en face d'une zone naturelle d'intérêt écologique – faune et flore. L'extrémité de l'une des parcelles, où fleurissent en particulier des orchidées, arrive juste au bord de l'oratoire ; même si la parcelle n'est pas dans la zone, il a fallu déplacer légèrement le bâtiment pour en éviter la pointe.

Il faut savoir qu'ici, nous sommes dans la combe et à cet endroit-là, le terrain naturel doit être à peu près à dix mètres en-dessous et montait jusqu'à la route. La partie engazonnée qui est devant l'abbaye était une zone en bitume qui servait au retournement des camions de livraisons et au parking. Cherchant à relier tous les bâtiments et à les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous avons remonté le niveau du terrain raisonnablement aussi haut que possible, une occasion de recomposer le parvis, de rabattre la partie goudronnée en bas et en haut de part et d'autre du chemin communal, de créer une unité avec cette grande courbe, d'aménager un terrain en très légère déclivité et des espaces de verdure au centre pour rendre l'endroit aussi calme



que possible. La distance visuelle est proportionnée en face de l'abbaye et de sa façade dont l'importance est soulignée. L'harmonie retrouvée, propice à la communication entre les hôtes et la communauté, tient en grande partie à la présence du parvis, avec ce L ouvert qui a presque la configuration d'une place, entourée par l'abbaye, le magasin, l'église à l'arrière et l'hôtellerie ; une place qui reste ouverte sur le paysage, comme la vie menée dans les différents bâtiments de cet ensemble reste reliée au monde et à l'univers en général. ■

C'est sur le sens profond donné à ce lieu naturellement protégé que s'est achevée cette seconde table ronde.

Enregistrement et transcription : Mathilde Lavaud
Réécriture : Pierre Avignon

CHRONIQUE JURIDIQUE

Activité de la Commission monastique administrative en 2019

Fidèle à ses habitudes, la Commission monastique administrative s'est réunie à cinq reprises en 2019 : 5 février, 9 avril, 7 juin, 30 septembre et 26 novembre.

Elle a accueilli avec plaisir plusieurs nouveaux membres : Sœur Élie Ruel, célière de l'abbaye de Jouarre, en remplacement de sœur Marielle ; Madame Françoise Bost, administrateur des finances publiques à Paris ; et Madame Aleth Gauthier, assistante juridique qui est venue renforcer les services de la Fondation.

Elle se félicite aussi de l'active collaboration de l'association Monastic, fidèlement représentée par Sœur Marie-Christine Messin, sa présidente.

Le travail de la CMA consiste pour l'essentiel à répondre le plus précisément possible aux questions toujours très variées posées par les communautés. Seules celles qui peuvent concerner un grand nombre d'entre elles, ou qui posent des questions de principe, ou ont un impact important sur leur fonctionnement, seront abordées dans la présente chronique.

QUESTIONS SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES COMMUNAUTÉS

1. Le feuillet des comptes bancaires

D'année en année, il n'en finit pas de se poursuivre sous des aspects parfois cocasses.

Livret A

Une banque – en l'espèce la Société Générale – a poussé son ignorance du fait associatif jusqu'à menacer de fermer le livret A d'une communauté pourtant légalement reconnue. Suite au conseil de la Fondation, la communauté a pu éclairer l'établissement sur son statut. Il n'en reste pas moins que ce type d'épisode parfaitement désagréable

doit inciter les communautés à se présenter dans leur communication comme une catégorie particulière d'association.

À titre de conseil pratique, il pourrait être utile de faire figurer dans leur correspondance ou leurs divers supports sous le nom de la communauté l'expression : « Communauté légalement reconnue en application du titre III de la loi du 1er juillet 1901 ».

Comptes bancaires des communautés non reconnues

S'agissant de la possibilité pour une communauté non reconnue d'avoir un compte bancaire, la Commission n'a pas été saisie en 2019 de nouveaux refus formels de la part d'établissements bancaires. Elle a pu cependant mettre au point avec les services de la CEF un modèle de lettre envoyé aux évêques pour leur permettre d'attester clairement de l'existence de la communauté non reconnue dans leur diocèse tout en affirmant la pleine propriété de ladite communauté sur ses avoirs financiers et son entière autonomie de gestion.

Pour rappel, il est d'ailleurs contraire à l'objet statutaire des associations diocésaines de porter l'activité d'une communauté religieuse.

Important : le document ne peut être signé par l'économiste diocésain. Il doit être signé par l'évêque, le chancelier ou le vicaire épiscopal.

Sur le fond, la question n'a pas évolué, la Commission confirmant que, sans un écrit d'une banque refusant l'ouverture ou le maintien d'un compte, il est impossible d'envisager une quelconque action devant la juridiction judiciaire.

2. L'économie des communautés

Contrôles de la répression des fraudes

Plusieurs communautés ont fait part de contrôles des services de la CCRF sur leurs magasins portant apparemment davantage sur l'étiquetage que sur les questions d'hygiène. Toutes les conclusions de ces visites ne sont pas encore connues. Elles devront être examinées tout naturellement au niveau de Monastic, la Fondation ne s'interdisant pas pour autant de répondre à telle ou telle question qui lui serait posée.

Deux points ont retenu son attention et méritent d'être mentionnés dans la mesure où la CMA a fait quelque peu évoluer ses positions antérieures.

L'intervention des bénévoles dans les structures lucratives

Le recours aux bénévoles a souvent été débattue. La Commission distingue clairement leur présence d'une part dans les activités spécifiquement religieuses ou d'intérêt général de la communauté, et d'autre part leur collaboration aux activités lucratives.

Sur le premier point, dès lors que la communauté se comporte comme une association, la présence de bénévoles ne peut être qu'encouragée.

S'agissant d'activités lucratives, la Commission ne conseille plus la non utilisation par principe de bénévoles mais prône en revanche une grande prudence, vis-à-vis notamment des règles de concurrence, dans la mesure où la communauté vendrait des produits ou des prestations directement en concurrence avec des entreprises privées, mais aussi vis-à-vis du droit du travail, sur une éventuelle requalification de la collaboration bénévole en activité salariée.

Par ailleurs, il est certain que le bénévolat de personnes en âge de travailler, surtout s'il est prépondérant, est plus délicat que celui des personnes retraitées.

En toute hypothèse, la Commission recommande toujours de faire rédiger par les bénévoles une lettre de demande exprimant clairement leur volonté d'offrir gratuitement de leur temps à la communauté, voire de se voir remettre une charte du bénévolat définissant bien le périmètre de leur intervention.

La fiscalité de la production et vente des hosties

Répondant à une demande de Monastic, une petite équipe de la Fondation a participé au groupe de travail des producteurs d'hosties réuni le 16 octobre à Paris. Cette rencontre a permis de donner des éclairages supplémentaires à la question délicate de l'imposition aux impôts commerciaux de l'activité de fabrication et de vente des hosties.

En principe, cette activité est lucrative, mais les petites structures peuvent être exonérées d'imposition en application de deux dispositifs qui ont été largement débattus. Ainsi, au vu des informations très précises communiquées aux participants sur les chiffres d'affaires réalisés, il a pu être dégagé plusieurs catégories d'intervenants :

- ① les petits producteurs : moins de 60 000 euros de chiffre d'affaires par an ;

- ② les moyens : entre 60 000 et 100 000 euros de chiffre d'affaires par an ;
- ③ et les gros : à plus de 100 000 euros de chiffre d'affaires par an.

Cette division permet de recommander une application différenciée des règles fiscales :

- ① les petits chiffres d'affaires peuvent bénéficier de la franchise des impôts commerciaux réservés en 2020 aux entités qui réalisent moins de 72 000 euros de chiffre d'affaires ;
- ② la situation des moyens chiffres d'affaires est plus délicate mais peut être réglée par l'application de la circulaire La Martinière (dont les dispositions ont été partiellement intégrées à la nouvelle base doctrinaire des services fiscaux, le Bofip, mais dont la Fondation considère que toutes les dispositions sont toujours applicables dans le paysage juridique actuel) qui exonère les activités accessoires des communautés qui concourent à l'exercice du culte, dont bien sûr la fabrication des hosties. Mais aucun chiffre n'est donné sur le montant du chiffre d'affaires réalisé et la définition du caractère accessoire demeure délicate.

À titre de conseil pratique, il a été indiqué que cette exonération pouvait s'appliquer pour des chiffres d'affaires inférieurs à 82 000 €, qui correspond au montant maximal de la franchise de TVA.

- ③ au-delà de ces montants, la question de la fiscalisation de l'activité doit réellement se poser.

Mais cette rencontre a aussi permis de préciser que la lucrativité de l'activité hosties n'entraînait pas forcément une charge financière pour la communauté, dès lors que la TVA pouvait être récupérée. Précisons également que vu les marges réalisées, l'impôt sur les sociétés pourrait être très réduit.

La conclusion sur ce point a été que ce qui freinait les fabricants d'hosties était davantage la crainte de l'alourdissement des formalités déclaratives que la charge fiscale résultant de l'imposition.

3. Membre d'une communauté religieuse et libéralités

La question a été posée suite à l'article d'un journal spécialisé indiquant que les membres d'une institution religieuse ne peuvent pas être bénéficiaires d'une assurance vie.

Avec le concours du service juridique de la CEF, la Commission a

pu conclure qu'à l'évidence, le statut de religieux ou de religieuse n'empêche pas civilement d'être bénéficiaire d'une assurance vie. Elle rappelle d'ailleurs qu'en droit français toute personne, y compris les prêtres, religieux, religieuses, peut être bénéficiaire à titre particulier d'une disposition à titre gratuit sous forme de legs, donation ou assurance vie.

Et les exceptions à ce principe limitativement définies dans le Code civil visent les personnes agissant dans le cadre de l'accompagnement d'un malade durant la maladie ayant entraîné la mort du testateur. Mais, selon la jurisprudence, pour que cette interdiction s'applique, il faut qu'il y ait un lien entre l'accompagnement au cours de la maladie et le décès résultant de cette maladie.

En conséquence, un prêtre, moine ou moniale, dans le cadre de sa fonction d'assistance spirituelle à une personne éprouvée ou malade, ne pourrait juridiquement être exclu du bénéfice d'une assurance vie dont il aurait été bénéficiaire quelques années plus tard.

Cette situation est différente du cas applicable à tout bénéficiaire d'une disposition testamentaire qui a pu abuser de l'état de faiblesse du testateur.

4. Communautés ayant un ERP et obligation de s'équiper d'un défibrillateur

Seuls sont soumis à l'obligation de détenir un défibrillateur les établissements recevant du public qui relèvent des catégories 1 à 4 et, en ce qui concerne la catégorie 5, les structures d'accueil pour personnes âgées et handicapées.

La grande majorité des monastères n'est donc pas concernée, dans la mesure où étant certes en 5e catégorie, ils n'exercent cependant pas d'activités en lien avec des personnes âgées ou handicapées.

Toutefois, cette nouvelle obligation peut être l'occasion pour chaque communauté de vérifier le classement de ses bâtiments recevant du public.

5. La rémunération des intervenants aux sessions de la communauté

Une rémunération directe et sans aucun formalisme par la communauté est délicate car il y a un risque de requalification en travail salarié.

La règle est donc, soit le contrat de travail à durée déterminée, soit les honoraires pour les personnes ayant un statut de prestataire de service entraînant déclaration dans la DADS 2.

Une rémunération directe par les participants à la session sans aucune entremise de la communauté peut être aussi envisagée, mais la solution n'est pas très cohérente dès lors que la communauté a organisé elle-même toute la session et mis au point l'intervention en direct avec l'intéressé.

6. Situation d'un membre employeur dans le cadre du chèque emploi service

La Commission est défavorable à cette solution parfois utilisée car le moine ou la moniale devrait régler logiquement les salaires sur ses deniers personnels.

De surcroît, le décès du religieux employeur entraînera le licenciement du salarié et le règlement de toutes les sommes qui lui sont dues : mois en cours, congés payés et prime d'ancienneté.

Juridiquement, ces obligations reposent sur les ayants droit du religieux et non sur la communauté, d'où un risque de tension avec la famille de sang de celui-ci.

La Commission conseille en conséquence de recourir au chèque emploi associatif libellé au nom de la communauté légalement reconnue ou d'une association support à la communauté non reconnue.

QUESTIONS JURIDIQUES ET FISCALES

Par plusieurs de ses membres experts dans le suivi des questions juridiques et fiscales, la CMA a été informée en temps réel des évolutions annoncées ou réalisées au titre de la réforme de la loi de 1905 ou des changements intervenus dans la fiscalité des associations.

1. La réforme de la loi de 1905 et ses conséquences sur les congrégations

Motivée par un souci de mieux encadrer le financement des cultes en France, le projet de réforme de la loi de 1905 n'a pas encore vu le jour. L'épiscopat suit de près cette question.

Il faut d'ailleurs être prudent sur la réouverture d'un débat autour de la loi de 1905. Certes, il pourrait conduire à des évolutions souhaitées du droit en la matière. Mais un tel débat pourrait également déboucher sur la préconisation de mesures moins favorables aux entités religieuses.

2. Le projet de réforme du décret de 1901

La Fondation a eu connaissance d'un projet de décret modifiant certaines dispositions spécifiques aux congrégations dans le décret d'application de la loi 1901. Le Bureau central des cultes lui a donné l'assurance que les modifications envisagées vont dans le sens d'une simplification des procédures et ne remettent pas en cause les fondamentaux du droit actuel des congrégations.

Mais la prudence s'impose là aussi, et seule la lecture du projet du Gouvernement, qui ne nous a pas été transmis, permettrait de vérifier les propos de l'administration.

Il s'agirait notamment :

- de clarification des procédures ;
- de l'introduction de la procédure d'abrogation de la reconnaissance légale qui ne figure pas dans le texte actuel ;
- et de l'utilisation du terme générique « autorité spirituelle » au lieu de « l'évêque dudiocèse » pour l'attestation demandée dans le dossier de demande de reconnaissance légale, et par extension dans celui sans doute de demande de son abrogation, afin de prendre en compte les cultes autres que catholiques.

Des mesures sont également envisagées vis-à-vis des municipalités pour réduire les délais de traitement des dossiers.

La Fondation a porté ses préoccupations à la connaissance de l'administration. Parmi elles, notamment :

- une certaine réticence rencontrée parfois par l'administration à faire mention de la Règle de saint Benoît dans les statuts ;
- l'exigence de déterminer d'une façon de plus en plus précise les règles d'attribution des postes de gouvernance de la congrégation et les durées de mandat, qui pourrait aboutir à une trop importante distorsion par rapport aux règles canoniques en la matière et à l'esprit même dans lequel elles ont été instituées ;
- enfin, la demande de mentionner notamment le Code du travail dans

les statuts faisant craindre une remise en cause du statut particulier des clercs.

Ce projet semble aujourd'hui au point mort, ce qui n'a pas permis à la Commission de vraiment se saisir de toutes ces questions.

Par ailleurs, de nouvelles mesures de surveillance des associations, par exemple la création d'un registre national centralisateur de toutes les informations relatives à chaque association, sont régulièrement envisagées.

Il convient cependant de rester vigilant et d'être attentif à ce qui peut se passer en 2020.

3. Le suivi de la riche actualité fiscale

L'année 2019 a été marquée par de nouvelles dispositions fiscales de la loi de finances pour 2019 et d'importants débats sur celles prévues en 2020. Citons pour 2019 :

- l'instauration d'un plafond alternatif de 10 000 euros pour les dons des entreprises à mettre en concurrence avec le plafond de 5 % du chiffre d'affaires (20 000 euros pour 2020). Mesure destinée à encourager le mécénat des petites et moyennes entreprises ;
- la modification de la sanction en cas de délivrance irrégulière de reçus fiscaux, jusqu'ici de 25 % des sommes indûment mentionnées sur les reçus fiscaux, portée au montant de la réduction obtenue (75 %, 66 % ou 60 % selon les cas) ;
- l'exonération de droits pour tous les actes d'apport ;
- la création d'une nouvelle notion d'abus de droit pour les actes passés à compter du 1er janvier 2020 qui conduira à réputer abusif tout acte ayant pour motif « principal » et non plus « exclusif » d'éluder ou d'atténuer les charges fiscales du bénéficiaire.

Pour 2020, d'autres mesures fiscales ont été adoptées qui peuvent intéresser les communautés :

- la franchise des impôts commerciaux portée à 72 000 euros au bénéfice des communautés dont l'activité économique génère un chiffre d'affaires inférieur à ce montant ;
- la fin de l'exonération d'impôt sur le revenu des gains (revenus et plus-values) résultant des contrats d'assurances vie conclus avant 1983 ;

- la baisse de la réduction d'impôt pour le mécénat d'entreprise qui passe de 60 à 40 % à partir de 2 millions d'euros de dons avec, en sorte de compensation la hausse du plafond alternatif de dons porté de 10 000 à 20 000 euros lorsqu'il est plus favorable que la limite de 5 % du chiffre d'affaires ;
- une nouvelle condition pour que le bénéfice fiscal des dons des sociétés de personnes soit transféré aux associés : ces derniers doivent prouver qu'ils participent effectivement à l'exploitation de l'entreprise ;
- enfin, la limitation du mécénat de compétence des entreprises (salaire et charges sociales pour chaque salarié détaché auprès d'un organisme à but non lucratif) à 3 fois de plafond de la Sécurité sociale (120 000 euros annuels environ).

Ce bref exposé ne résume pas l'intégralité du travail de la CMA au cours de l'année 2019. Il a pour vocation, comme indiqué en introduction, d'attirer votre attention sur les points essentiels débattus en Commission. Bien d'autres sujets ont été abordés. Aussi, nous vous encourageons plus que jamais à toujours avoir en mémoire le rôle et le service que peut vous apporter la Fondation des Monastères dans toutes les questions juridiques, fiscales et administratives que vous vous posez. N'hésitez pas à contacter les services permanents de la Fondation. Ils ont souvent déjà la réponse à vos questions, feront les recherches nécessaires le cas échéant, et porteront systématiquement à l'ordre du jour de la CMA les sujets essentiels qui touchent à la vie de vos communautés.

Pierre Avignon

*Avec la participation de
**Jean Congourdeau
et Raymond Bocti***



20 octobre 2018, à Maumont,
dans le parc de l'abbaye

Hors les murs

Présences extérieures de la Fondation des Monastères

Instances, formations, rencontres, la Fondation des Monastères partage, hors de ses murs, son expérience et son expertise, de même qu'elle soutient les initiatives en lien avec son objet. Éclairage sur quelques-unes d'entre elles, au cœur de l'actualité.

Groupe de travail « Libéralités » avec France Générosités¹

Des bonnes pratiques internes au plaidoyer en faveur du monde associatif. Depuis dix-huit mois, à raison d'une séance de travail par mois, la responsable du service Legs et donations de la Fondation des Monastères participe avec une vingtaine de ses confrères du monde associatif à un groupe de travail animé par Ann Sophie de Jotemps, responsable juridique et fiscale de France Générosités. Si l'objectif est clairement de développer l'esprit philanthropique au profit des fondations et des associations, le groupe « Libéralités », composé d'organismes de toutes tailles adossés au relationnel fort du syndicat, se donne ainsi les moyens d'échanger d'une voix unie avec le Conseil Supérieur du Notariat, pour, par exemple, élaborer en partenariat des formations destinées aux responsables des libéralités dans les organismes sans but lucratif (OSBL), ou encore avec la mission parlementaire, pour préconiser les bonnes orientations d'une philanthropie « à la française ». En effet, la qualité de ses membres – qui connaissent bien le « terrain » – leur permet aussi bien de traquer les dysfonctionnements et les freins techniques, que de réaliser des fiches pratiques, des guides spécifiques dans un cadre réglementaire en mouvement (réforme du plan comptable, par exemple) à l'usage des membres du syndicat, ou de piloter le cahier des charges et l'appel d'offres d'un logiciel de gestion des legs. Enfin, par la voix de l'un ou l'autre de ses membres, le groupe « Libéralités » est amené à intervenir lors de rencontres professionnelles, comme le Forum national des Associations et Fondations et de mettre ainsi son expérience au service du monde associatif. L'ensemble, dans le cadre convivial des sièges des associations et fondations qui accueillent à tour de rôle ses réunions. ■ ALE
Tél. 01 45 31 62 81 - legsetdonations@fondationdesmonasteres.org



Agnès Larnaudie-Eiffel
Responsable Legs, donations, assurance-vie

¹ Créée en 1998 à l'initiative d'associations et de fondations faisant appel public à la générosité, l'association France Générosités a pour mission de défendre, promouvoir et développer les générosités en France. <https://www.francegenerosites.org/missions/> - La Fondation des Monastères en est adhérente.

Cours au Centre Sèvres

Le département Spiritualité et vie religieuse du Centre Sèvres, Facultés jésuites de Paris a demandé à Dom Guillaume Jedrzejczak² d'assurer un semestre de formation en 2020 à deux classes d'étudiants (d'une trentaine à une demi-douzaine), autour des thématiques : *Théologie de la vie religieuse* sur 30 heures et *Pourquoi moine ?* sur 12 heures. Francophones, les étudiants sont en formation initiale ou, pour un petit nombre d'entre eux, en année sabbatique. Dom Guillaume est d'ores et déjà retenu en 2021 pour un cours consacré à Jean Cassien. À suivre. ■ MCC

Chrétiens en Grande École – Rencontre Nationale 2020

La Fondation des Monastères, cette année encore, a eu le plaisir de soutenir la rencontre annuelle des jeunes chrétiens, étudiants en grande école dans la belle ville de Strasbourg, cœur de l'Europe au tout début de février. Grâce à une courte vidéo diffusée en séance plénière, à une page dans les livrets des participants, la Fondation était bien visible... jusque sur les T-shirts oranges des volontaires qui ont veillé au bon déroulement de ce rassemblement d'une jeunesse pleine d'avenir. Avec ses remerciements enthousiastes, c'est un récit au présent que nous livrent les organisateurs de ces journées, encore bien vivantes dans leurs cœurs, plusieurs semaines après ! Oui, il semble bien que la Rencontre veuille porter du fruit pour longtemps...



² Docteur en théologie de l'université pontificale grégorienne de Rome, abbé émérite de la Trappe du Mont-des-Cats, auteur de nombreux ouvrages de spiritualité monastique et amateur de retraites de formation dans des monastères en divers point du globe. Dom Guillaume est également président de la Fondation des Monastères depuis 2012.

« Les 1^{er} et 2 février 2020, nous étions 750 participants à Strasbourg pour la Rencontre Nationale Chrétiens en Grande École.

Au programme : conférences, ateliers, chants, chorégraphies, tartes flambées, pièce de théâtre et messes.

Le samedi matin, Sœur Anne Lecu, Monseigneur Éric de Moulin-Beaufort et Guillaume Cuchet ouvrent la Rencontre avec une discussion sur un monde qui « *a cessé d'être chrétien* ».

L'après-midi est partagé entre ateliers thématiques (*Mieux connaître le protestantisme, Comment parler de la beauté du mariage aujourd'hui...*), ateliers pratiques (visite de la cathédrale, du Parlement européen, dégustation de vin d'Alsace...), puis spirituels (louange, adoration, *lectio divina*...).

Après la nourriture spirituelle, place à la nourriture terrestre, puisque que ce sont de délicieuses tartes flambées qui sont servies aux participants pour le dîner. Le soir, tous assistent à la pièce *Pierre et Mohamed* d'Adrien Candiard, jouée à la Cathédrale pour eux et les familles de Strasbourg qui les accueillent pour la nuit. S'en suit un temps d'adoration et de réconciliation. Avant d'aller se coucher, rien de tel qu'un vin chaud accompagné d'un Bretzel pour se réchauffer un peu.

Le dimanche, les jeunes prennent leur petit déjeuner dans les familles, avant de se rendre à l'une des six tables-rondes du matin : *La foi, une chance pour la politique ? Chrétien et capitaliste ? Que bénir dans notre société actuelle ? ...* Autant de sujets qui suscitent de belles discussions et de profondes réflexions.

Et c'est un cierge à la main que tous entrent dans la Cathédrale pour la messe de clôture. L'Évangile du jour est celui de la présentation de Jésus au temple. Pour le





chant de sortie, les étudiants et leurs accompagnateurs entonnent *Vivre comme le Christ*, car c'est ainsi que chacun souhaite rentrer de cette Rencontre Nationale, affermi dans sa foi ! Il est déjà 16h, les autocars repartent un à un ...

La Rencontre Nationale 2020 est finie, mais elle portera certainement du fruit pour longtemps ! » ■ **Bureau national CGE**

Intra-muros

Conseil d'administration de la Fondation – Janvier 2020



À l'occasion du conseil d'administration de la Fondation des Monastères du 22 janvier 2020, Sœur Marie de l'Esprit Saint, (Béatrice Morel) dominicaine du monastère de Paray-le-Monial et vice-présidente de la Caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC), est intervenue sur les spécificités de la caisse des cultes et les enjeux de la réforme en cours.

À noter qu'un article présentant le cadre de la protection sociale des religieux paraîtra dans une prochaine chronique juridique. ■ **MT**

Échos du monde monastique

École biblique et archéologique française de Jérusalem

23 janvier 2020 - Visite du Président de la République française, Emmanuel Macron.³ A l'occasion d'une visite officielle à Jérusalem, le président Emmanuel Macron a rendu visite à l'École biblique, dans le cadre de la célébration du centenaire de sa reconnaissance comme École archéologique française. Les frères dominicains, les professeurs et les étudiants de l'École, plusieurs religieux représentant les congrégations travaillant à Jérusalem et en Palestine, ainsi que les personnalités de la délégation présidentielle : Monseigneur Pascal Gollnisch, directeur général de l'œuvre d'Orient, M. Charles Personnaz, directeur de l'Institut national du patrimoine et auteur du Rapport sur les Chrétiens d'Orient commandé en 2018 par le président Macron, M. Olivier Brochet, directeur de l'Alliance pour l'enseignement du français à l'étranger, notamment. Le Père Jean-Jacques Pérennès a rappelé à cette occasion que « *dans une ville habitée par trois monothéismes, la culture est un véhicule pour la rencontre* ». Après une heure d'échange très libre avec les frères et leurs invités, le président a visité la bibliothèque de l'EBAF, s'est fait expliquer le projet de Bible numérique *La Bible en ses traditions* et a questionné ses hôtes sur divers sujets comme le dialogue interreligieux, les fouilles à Gaza, etc. Le Président s'est montré sensible au besoin de consolider et de développer l'outil unique qu'est la bibliothèque de l'École et a souligné combien la vocation de chercheur épris de vérité est une contribution essentielle pour construire un avenir commun dans un Moyen-Orient si déchiré. « *On n'est jamais vraiment libre sans l'expérience de l'altérité* » a-t-il conclu. Un message riche de sens pour le monde monastique dans cette région du monde. ■ EBAF



Fr. Olivier-Thomas Venard présente le projet
La Bible en ses traditions au Président
© EBAF



Visite de la bibliothèque de l'École
avec le Père Jean-Jacques Pérennès
© EBAF

³ Extraits du compte rendu de la visite et photos parus le 24 janvier 2020 sur www.ebaf.edu. Pour mémoire : un dossier consacré aux **Moines et moniales en Terre Sainte**, paru dans le n°194 des *Amis des Monastères* (2^e trimestre 2018), a fait étape au couvent Saint-Etienne, qui abrite l'École biblique de Jérusalem.



Monastère Sainte Catherine de Sienne - Langeac (43)

L'église du monastère, premier lieu d'accueil¹

En 2023, la communauté des moniales dominicaines de Langeac célébrera quatre cents ans de présence continue dans leur ville du Haut Allier. Aujourd'hui, ce sont quinze sœurs, de 50 à 88 ans, qui composent cette communauté joyeuse, très attachée à la prière pour les vocations dans l'Église, mais également désireuse d'accueillir, dans de bonnes conditions, des postulantes, des groupes, des familles et des jeunes.

Étalés dans le temps, les travaux nécessaires – et leur financement – s'inscrivent dans un projet global de modernisation du monastère. En 2019, c'est dans le cadre d'une première tranche de réalisations destinées à l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité, que la communauté donne priorité au



État initial de la façade ouest

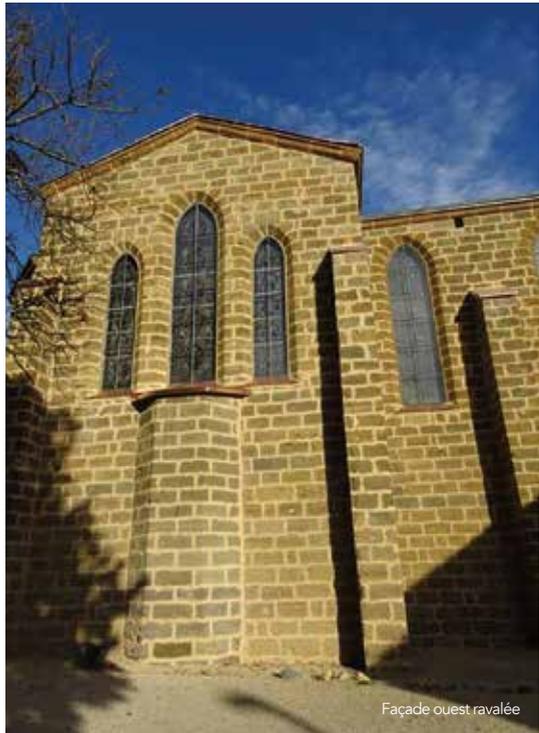
¹ Comme le soulignait le Père François-Marie Humann, lors de l'une table-ronde à Maumont, le 20 octobre 2018 (cf. supra, page 24).

ravalement des façades de la chapelle, pas uniquement par souci esthétique, même si ce dernier n'était pas absent de sa préoccupation. En effet, il s'agissait avant tout de rejointoyer les pierres et d'en remplacer une partie, autrement dit, de préserver le bâtiment – qui sans ces interventions, aurait continué à se fragiliser. L'ensemble est désormais en bonne voie, comme on peut le voir ci-contre, bien qu'une fuite, découverte en fin d'année dans la sacristie, ait obligé à une réparation immédiate de sa toiture et que la restauration de la croix du clocher ait entraîné quelque complication.

D'autres travaux lancés en même temps se poursuivent, en particulier la réfection des volets du bâtiment principal qui, une fois consolidés, retrouveront la

belle couleur bleu-vert qui identifie les bâtiments du monastère. Plusieurs tranches de réalisations restent prévues, dans le « *respect vigilant de la vie de prière du monastère.*

(...) Nous respectons le temps des sœurs », comme le rappelle le président de l'Association des Amis des Moniales Dominicaines de Langeac dans les lettres qu'il adresse régulièrement aux bienfaiteurs de la communauté... ■



Façade ouest ravalée



Photos : Monastère Sainte Catherine de Sienné – Langeac

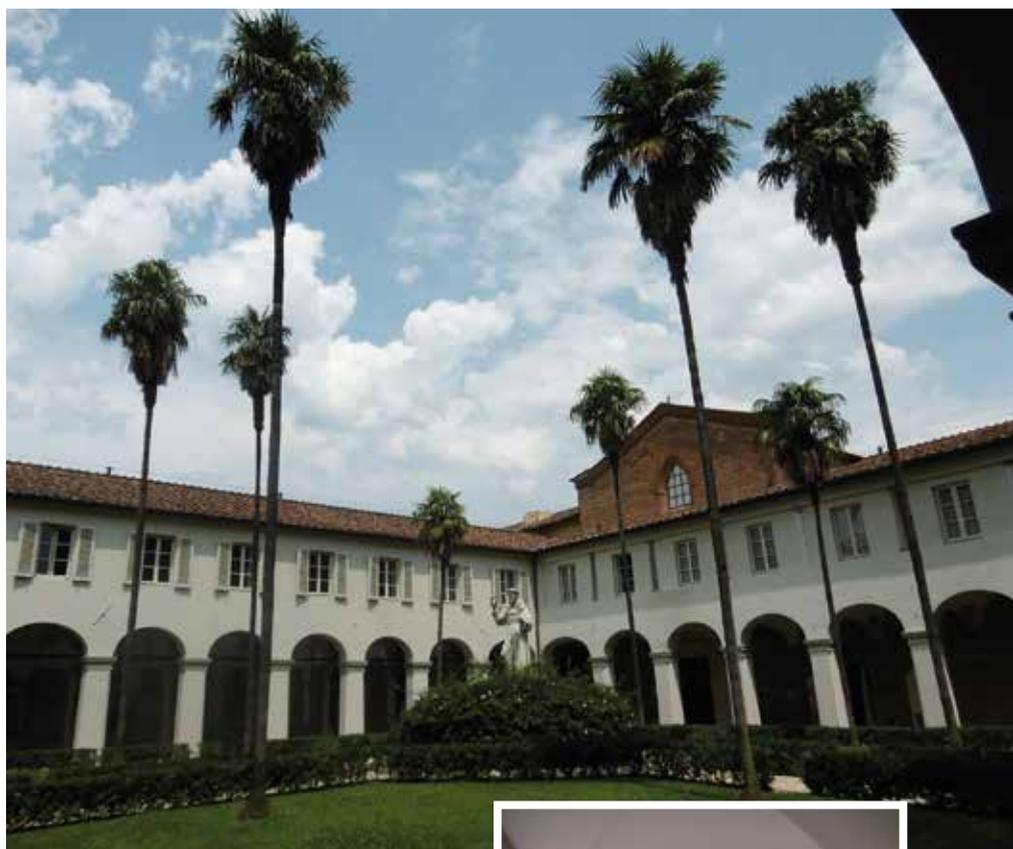
Monastère Sainte Catherine de Sienné - 2 rue du Pont - 43300 Langeac
www.dominicaineslangeac.fr



Couvent franciscain de Lucques (Toscane) Les trois cloîtres

La présence des franciscains à Lucques est attestée dès 1228, et leur communauté joue très rapidement un rôle prééminent dans la vie de la cité.





Autour de l'église, achevée en 1430, s'étend un large complexe conventuel comportant notamment trois cloîtres.

Après le départ des franciscains en 2003, l'ensemble, église et couvent, est racheté par la commune de Lucques, puis par la Fondation de la Caisse d'épargne de Lucques, et fait l'objet, jusqu'en 2013, d'une restauration totale et d'une restructuration complète pour devenir un campus universitaire, l'IMT AltI Studi Lucca.







La Summer school de juillet 2019¹ à laquelle ont participé les président et vice-président de la Fondation des Monastères s'y est en partie déroulée. ■

Textes et photos Fr. HL

¹ Cf. Les Amis des Monastères n°199, p. 74

NOTES DE LECTURE

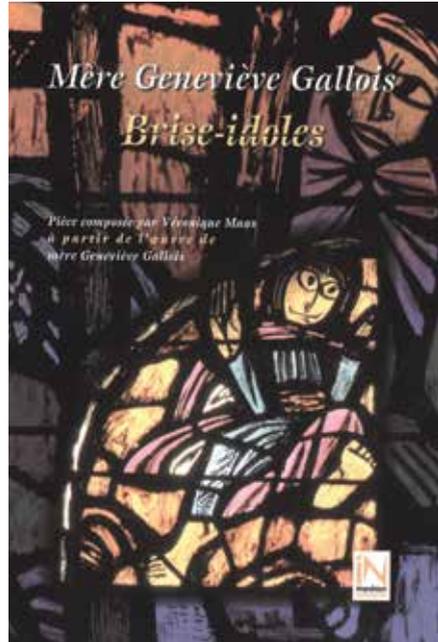
Ouvrages en lien avec nos dossiers parus en 2019

« Voir, Entendre, Sentir et goûter, Toucher la Création »

Mère Geneviève Gallois,
Brise-idoles, Pièce composée par
Véronique Maas à partir de l'œuvre
de mère Geneviève Gallois, Éditions
Impulsion naturelle, Vauhallan, 2019,
96 p., 17 €

Pièce de théâtre en quatorze tableaux
composée à partir de l'œuvre de mère
Geneviève Gallois (1888-1962), artiste
et moniale de l'abbaye bénédictine Saint-
Louis du Temple de Limon, et illustrée
par ses dessins, tableaux et vitraux.

« *Imaginez une artiste peintre, belle, intelligente, sensible, talentueuse, qui à vingt ans monte à Paris, promise à une grande carrière artistique, et qui se fait vite connaître par ses caricatures contre l'Armée, le Pouvoir, l'Église... Cette artiste révoltée s'appelle Marcelle Gallois. Imaginez maintenant que la jeune femme vit une conversion fulgurante et décide d'entrer dans un monastère. Que, pendant de longues années, elle renonce à toute activité artistique, sans être autorisée pour autant (peut-être à cause de son très mauvais caractère...) à prononcer ses vœux perpétuels : Marcelle Gallois la révoltée est devenue sœur Geneviève et elle apprend, douloureusement, l'obéissance. Imaginez enfin une rencontre assez improbable, entre Paul Alexandre, le mécène de Modigliani, et sœur Geneviève, la moniale cloîtrée, par le biais de dessins qu'elle a faits, proposés par le couvent lors d'une vente de charité. Paul Alexandre est subjugué par l'énergie créatrice de la religieuse. Il lui fait don d'une presse, lui commande des gravures, puis des vitraux.*

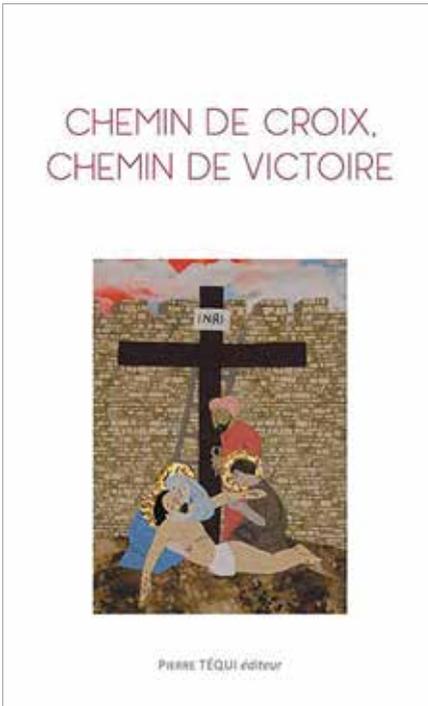


Parallèlement, sœur Geneviève peut enfin prononcer ses vœux. Elle devient mère Geneviève Gallois, artiste et bénédictine. Elle m'a tellement plu, cette mère Geneviève, que j'ai écrit une pièce de théâtre sur elle, en m'inspirant de ses notes spirituelles, de sa correspondance, ou des légendes pleines d'humour de ses dessins. Mère Geneviève y côtoie sa famille, les religieuses de l'abbaye Saint Louis du Temple, le docteur Alexandre, son amie Marie Laurencin, et même sa délicieuse créature imaginaire : le Petit Saint Placide... »

Véronique Mass

Vente en ligne sur le site sécurisé de l'éditeur :
<https://impulsion-naturelle.fr/>

Chemin de Croix, chemin de victoire, Sœurs Bénédictines de Montmartre, Pierre Téqui Éditeur, 2020, 40 p., 5 €



La souffrance, l'épreuve, le mal existent dans le monde et dans nos vies et sont souvent occasion de scandale. Mais il existe aussi une souffrance intimement liée à l'amour : celle que Jésus a portée dans sa chair durant sa Passion pour chacun de nous, montrant qu'Il ne l'ignorait pas, mais venait l'embrasser et la charger de sens. Suivons Jésus pas à pas dans ce chemin de croix, transformé en chemin d'Amour victorieux sur tout mal.

Les illustrations en patchwork de ce chemin de croix se trouvent au prieuré de Béthanie à Blaru (78270) qui dépend des Bénédictines du Sacré-Cœur de

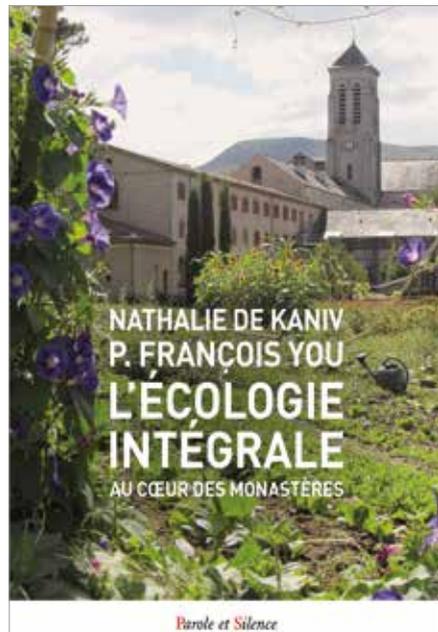
Montmartre. Il a été réalisé par Madame Chagneau, d'après les croquis de sœur Marie Chrysostome.

Il a nécessité 360 heures de travail, 56 tissus différents cousus et brodés à la main.

L'écologie intégrale au cœur des monastères, Nathalie de Kaniv, P.

François You, Editions Parole et Silence, 280 p. 2019, 20 €

« Les moines, vous devez parler sur l'écologie. On attend votre parole ! » Cette interpellation entendue à plusieurs reprises, est à la source de ce livre qui réunit des témoignages et des réflexions de la part d'une vingtaine de monastères, très variés dans leurs sensibilités, sur la question écologique. La tradition monastique appelant à une vie en Dieu porte aussi cette attention à l'autre, à la nature et à soi-même – les quatre composantes de l'écologie intégrale. Elle est en constante démarche de conversion. Pourtant,



au-delà de cet art de vivre qui remonte à plus de quinze siècles, les moines se posent les mêmes questions que la société. L'appel à l'écologie intégrale les atteint et les dynamise. En fonctionnant comme un écosystème, la communauté monastique peut rejoindre tous les autres écosystèmes : famille, travail, associations. La richesse de son héritage permet une réflexion éminemment actuelle, intégrant le lien avec la tradition et le territoire, la proximité avec la terre, le sens du temps, l'ouverture à l'autre, au pauvre et au petit, la gratuité et la sobriété qui mènent à la recherche du

beau. Autant de passerelles qui peuvent inspirer toute vie laïque.

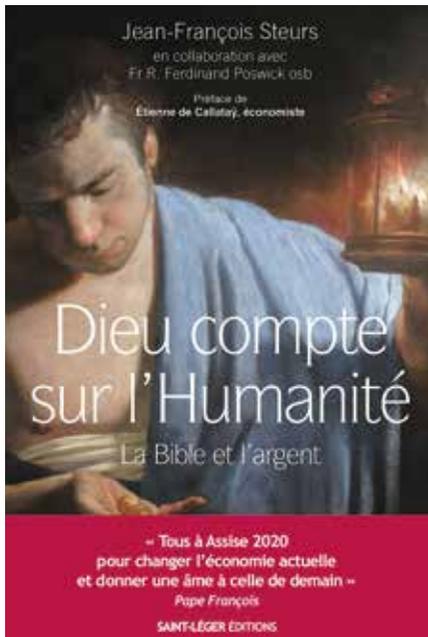
Nathalie de Kaniv, historienne, littéraire et rédactrice, (auteur de plusieurs publications sur les avant-gardes du XX^e siècle), membre-correspondant de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres (Angers). Proche de la vie monastique, elle travaille avec le père François You sur la lecture de la Règle de saint Benoît.

François You, Père Abbé de l'Abbaye de Maylis (Landes) et Président de la Conférence Monastique de France. À ce titre, il est particulièrement soucieux de donner voix à la vie monastique dans la réflexion contemporaine sur la nécessaire conversion écologique.

Ouvrages reçus à la Fondation

Dieu compte sur l'humanité, La Bible et l'argent, Jean-François Steurs en collaboration avec Fr R. F. Poswick osb, Saint-Léger Éditions, 2019, version complète, 504 p., 24 €

Rendre compte du capital divin, La Bible et l'argent, Jean-François Steurs en collaboration avec Fr R. F. Poswick osb, Saint-Léger Éditions, 2019, version abrégée, 252 p., 18 €



Quand un informaticien qui étudie la Bible rencontre un expert-comptable qui veut en approfondir la lecture, il en résulte ce large et minutieux travail : explorer tout ce que la Bible peut vouloir dire sur ce qui peut se compter, sur la façon de le compter, sur l'économie, la comptabilité, la monnaie, les transactions financières, les gains et les pertes, la capitalisation, l'appauvrissement, les dettes, le débit, le crédit, etc. Vue sous cet angle le Grand Livre des comptes que présente l'Apocalypse (20, 12) récapitule probablement toute la démarche d'une Histoire Sainte où se révèle un Dieu qui veut « faire commerce » avec l'humanité. Le secret de cette économie est le don magnanime et sans limite – la Création en est le cadre – qui appelle la réciprocité ; c'est le logos (*ratio*), ce « compte » divin qui, dans un « admirable échange » (*mirabile commercium*), se vide complètement (*ekenôsen* en grec) pour in-

vestir dans notre humanité et, ainsi, la rendre divine, la diviniser. Mais ces voies de Dieu ne sont pas rapidement comprises par l'humanité. Il y faut des siècles de lente pédagogie. L'humanité y apprendra à faire ses comptes et prendre conscience que le don sans retour, sans « réserve », est le secret de toute vie authentique et donc, que la décroissance économique et humaine est l'investissement qui mène à la vie divine, celle du Ressuscité. Au-delà du travail minutieux de Jean-François Steurs, l'ouvrage présente une petite synthèse écrite par Fr. R. Ferdinand Poswick, osb, sur l'économie et l'argent dans la tradition biblique et évangélique. Il y ajoute également, dans les annexes, une synthèse sur l'utilisation des nombres « dans » la Bible et « sur » la Bible : *Si la Bible n'était comptée*, texte créé en 1998 pour les 4^e Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles (Université de Nice, 1921 février 1998, pages

517-527).

Jean François Steurs est maître en gestion fiscale, titre obtenu en 1993 à l'Université Libre de Bruxelles (École de Commerce Solvay). Il est expert-comptable (1986) et Conseil fiscal (2000), métier qu'il pratique comme indépendant. Il est également Oblat de l'Abbaye bénédictine de Maredsous (Belgique) ; il y a prononcé son engagement définitif durant l'octave de Pâques en avril 2015.

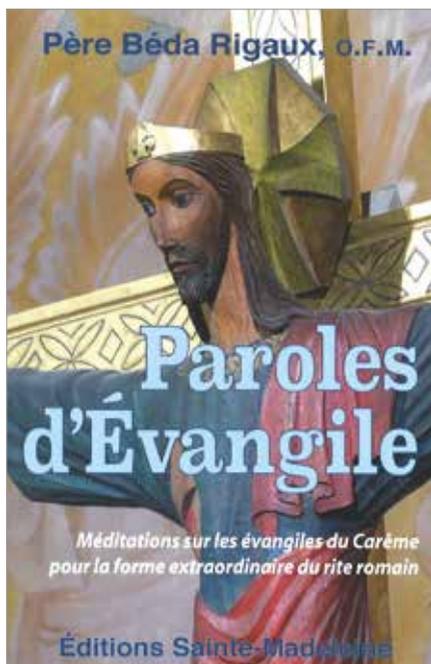
Fr. R. Ferdinand Poswick est un bénédictin de l'abbaye de Maredsous (Belgique). Entré à Maredsous en 1955, il a fait des études de philosophie et théologie à Bruxelles, Maredsous, Paris et Rome. Il a contribué à l'édition de 1968 de *La Bible de Maredsous*, puis il a participé à la fondation d'un nouveau monastère à Quévy-le-Grand (près de Mons en Belgique) où il a entamé sa carrière d'informaticien (1971) appliquant l'informatique d'abord à la Bible, puis à tout le domaine littéraire (archives, bibliothèques, documentations, etc.) en créant le *Centre Informatique & Bible* à Maredsous, connu pour plusieurs réalisations pionnières, dans le domaine de la Bible notamment. Après la fermeture des activités de ce centre (2014), il a ouvert en octobre 2016, en collaboration avec des détenteurs de collections de matériels informatiques, le premier grand Musée de l'Informatique en Belgique (Namur - www.nam-ip.de).



Paroles d'Évangile, Méditations sur les évangiles du Carême pour la forme extraordinaire du rite romain, Père Béda Rigaux, ofm, Éditions Sainte-Madeleine, Le Barroux, 2019, 208 p., 11 €

Se laisser saisir par le Christ et, avec lui, retourner vers le Père, tel est le sens profond du Carême. Durant ce temps de retraite proposé par l'Église, les paroles du Seigneur restent une force pour avancer. Aussi, ce livre écrit par le Père Béda Rigaux, propose un commentaire de l'évangile de la messe pour chaque jour du Carême. Ces méditations accompagnent des Cendres jusqu'à Pâques.

Né en 1899 près de Namur, **Désiré Rigaux**



commença ses études d'humanités à Floreffe, puis fréquenta l'École abbatiale de Maredsous. Il sollicita en 1917 son admission chez les Franciscains, où il prit en religion le nom de Bédaride. Profès solennel en 1921, il devint prêtre en 1923. Après un doctorat en 1928, le Père Bédaride Rigaux a assumé, en plus d'une carrière d'exégète, de nombreuses fonctions dans l'enseignement supérieur. Expert au Concile Vatican II, membre de la Commission biblique pontificale et de la Commission pour la Néo-Vulgate, il exerça les fonctions de supérieur provincial de 1945 à 1951. Il mourut à la maison du Chant d'Oiseau le 22 avril 1982.

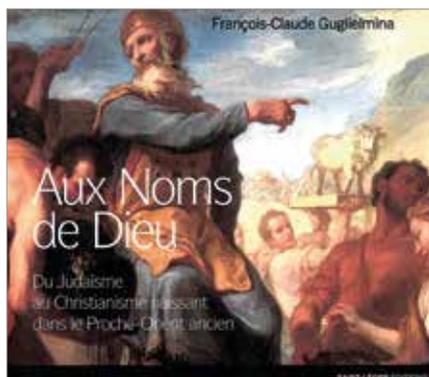
Aux Noms de Dieu, Du judaïsme au Christianisme naissant dans le proche-Orient ancien, François-Claude Guglielmina, Saint-Léger Éditions, 2019, 192 p., 18 €

Le fait que le Dieu hébraïque, première manifestation d'un Dieu unique, créateur et tout-puissant dans l'histoire de l'humanité, apparaisse dans la Torah sous des noms différents, suivant qu'il

se présente dans l'Ancien Testament aux Pères fondateurs, ou à Moïse sur le Mont Horeb (dans le livre de l'Exode, chapitre 3), puis en Égypte (Exode chapitre 6), a interpellé l'auteur. L'histoire, l'analyse exégétique, philologique, critique, des textes bibliques sont à la base de cet ouvrage. L'auteur y a rassemblé, comme ligne conductrice, les différents Noms de Dieu dans sept des mondes du Proche-Orient ancien où le judaïsme s'est développé, suivi du christianisme : en Palestine, en milieu hébraïque, dans les mondes araméens, gréco-romain, syriaques/chaldéo-persans, copte, éthiopien et ceux de la péninsule arabique avant l'apparition de l'Islam. À la lecture de l'ouvrage, on est confronté aux péripéties de l'histoire des hommes, mais aussi à celle de leur perception du divin qui s'affine avec le temps jusqu'à devenir le Dieu unique. C'est la perception de ce Dieu qui se manifeste tout au long de ce parcours à travers les millénaires.

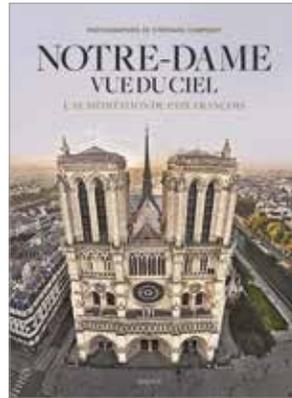
Ingénieur-Chimiste, Docteur ès Sciences, **François-Claude Guglielmina** a fait sa carrière dans l'industrie avant de s'intéresser à l'histoire des sciences des religions. Il a publié quatre ouvrages : *Astronomie au Pays du Soleil Levant, Perception et Réalité des Mondes, Astronomie dans l'Inde ancienne, une révolution dans l'histoire des sciences* et " *De la Fidélité de Dieu* ".

Les droits du livre *Aux Noms de Dieu* sont reversés à l'œuvre d'Orient.



Notre-Dame vue du ciel, Une médiation du Pape François, Photographies de Stéphane Compoint, Bayard Editions, format 20x27 cm, 2019, 176 p., 29,90 €

Ce beau-livre présente un texte du pape François sur Notre-Dame et offre un voyage parmi les photographies « vue du ciel », rythmé par la méditation du pape François sur Marie, à laquelle la cathédrale est consacrée. Sa beauté prend sens, la puissance de l'édifice suscite l'unité des chrétiens et la figure maternelle inspire réconfort et générosité. Après l'incendie historique de Notre-Dame de Paris, le visage de la cathédrale ne sera plus jamais celui qu'elle arborait jusqu'au 16 avril 2019. Le magazine *Le Pèlerin* avait édité un hors-série présentant une centaine de photographies exclusives de Notre-Dame. Le travail photographique de Stéphane Compoint,



réalisé à partir d'un ballon, avait permis de découvrir des perspectives et des œuvres d'art inaccessibles. Aujourd'hui remises en scène, ces images « vues du ciel » permettent de conserver intact le souvenir des trésors qui n'ont pas résisté aux flammes, revivifiées par les textes d'une profonde portée spirituelle.

Ouvrages signalés à la Fondation

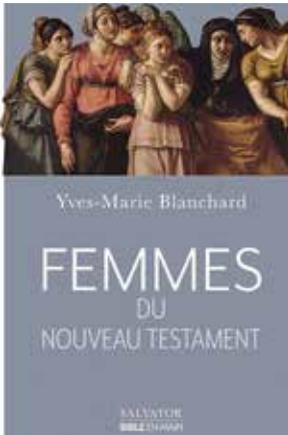
Femmes du Nouveau Testament, Yves-Marie Blanchard, Salvator, 2020, 182 p., 18,80 €

Non, le Nouveau Testament et même saint Paul ne peuvent être taxés de

misogynie ! C'est l'une des affirmations fortes de cette nouvelle étude du bibliste Yves-Marie Blanchard, qui évoque les personnages féminins traversant les Évangiles et les autres écrits néotestamentaires. Scrutant les textes au plus près, il souligne combien les femmes y tiennent

une place éminente. Trois approches sont ici privilégiées : contextuelle, par l'évocation du cadre et du milieu de l'époque ; littéraire, par l'analyse des textes et du regard de Jésus sur les différents personnages ; enfin théologique. Plus largement, cette réflexion et les modèles proposés appellent à s'interroger sur l'Église d'aujourd'hui, sans pour autant verser dans le fondamentalisme ou les anachronismes malvenus. Une invitation à relire, à découvrir ou redécouvrir les personnages féminins du Nouveau Testament au-delà des clichés.

Prêtre du diocèse de Poitiers, agrégé de lettres, bibliste, le **père Yves-Marie Blanchard** est professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris. Il a publié de nombreux ouvrages dans le domaine biblique, notamment sur saint Jean, et chez Salvator *La Bible, parole une et plurielle* (2019).



Fierté de l'espérance, Eric T. de Clermont-Tonnerre, Salvator, 2020, 210 p., 18,80 €



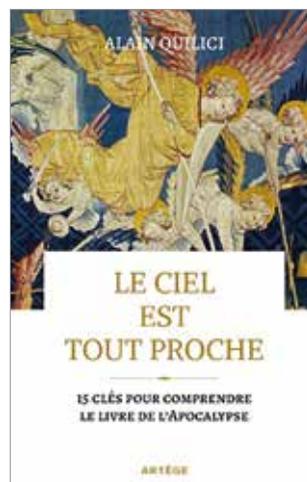
« Vous connaîtrez l'amour du Christ » (Éphésiens 3,19). C'est à la lumière de cette promesse que l'auteur invite son lecteur à explorer et déployer les différentes dimensions de la vie humaine et chrétienne pour la mener à sa vraie plénitude. Faisant entendre la voix d'une solide tradition théologique et spirituelle, il énonce clairement sa conviction : *« En spiritualité chrétienne, la connaissance de soi est inséparable de la connaissance de Dieu. Elle n'est pas principalement une prise de conscience psychologique ou morale. Il s'agit d'une connaissance théologique qui nous fait saisir notre identité de créature et d'enfant de Dieu. Elle ne consiste pas d'abord à porter notre regard sur nos péchés et nos blessures. Si elle se déploie dans l'in-*

tériorité, elle est pourtant sortie de soi et exode vers l'Autre et vers les autres. Cette connaissance, par conséquent, se réalise dans la relation. » Un chemin est donc ouvert qui mène à comprendre et à goûter, dans la ligne de l'apôtre Paul, *« la joyeuse fierté de l'espérance »*.

Éric T. de Clermont-Tonnerre, religieux de l'ordre des Prêcheurs dominicains, a été maître des novices puis prieur provincial de la Province de France des dominicains. Il a dirigé les Éditions du Cerf de 2002 à 2013. Actuellement prieur du couvent des dominicains de l'Annonciation à Paris, il enseigne dans divers cadres de formation religieuse la théologie du laïc, la théologie spirituelle et la mystique. Cofondateur de l'École de la prédication pour les laïcs, il donne aussi des cours et des sessions d'homilétique pour les séminaristes, les prêtres et les diacres.

Le ciel est tout proche, 15 clés pour comprendre le livre de l'Apocalypse, Alain Quilici, Éditions Artège, 2020, 200 p., 14,90 €

L'Apocalypse est un livre fascinant. Sa puissance symbolique attire, mais elle reste inaccessible sans quelques clés de lecture. Comment comprendre ce que sont les anges, les livres, les animaux fantastiques ou les villes citées ? Comment interpréter les nombres et la valeur du temps ? Le père Quilici a choisi de raconter ici l'Apocalypse à la façon d'un livre d'images pour que nous en comprenions le sens et que nous retenions les symboles essentiels de ce texte si



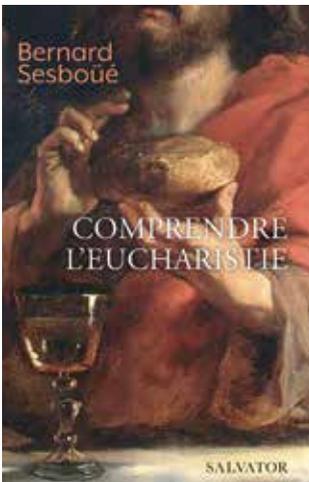
riche. Le lecteur goûte alors la puissance visionnaire d'un récit qui dévoile autant le sens de l'histoire du monde que de chacune de nos vies.

Prêtre dominicain, le père **Alain Quilici** a consacré sa vie à l'annonce de l'Évangile en animant des émissions de radio et de télévision, comme chroniqueur et auteur de nombreux ouvrages dont *Le temps des fiançailles* (Salvator, 2013) et *Du bon usage de la vieillesse* (Éd. du Carmel, 2017).

Comprendre l'Eucharistie,
Bernard Sesboué, Salvator, 2020,
192 p., 18 €

Tout le mystère chrétien est présent dans l'Eucharistie. Mais comment comprendre cette institution en profondeur, sans verser dans un ritualisme formel ? On a souvent dit que le christianisme s'appuyait d'abord sur un événement fondateur, celui de Jésus de Nazareth, mort et ressuscité. Or, la célébration de l'Eucharistie représente précisément le moment et le lieu où l'événement pascal de Jésus se fait institution, tout en demeurant l'événement personnel de Jésus. Comme l'avait souligné naguère le père de Lubac : « *Si l'Église fait l'Eucharistie, l'Eucharistie fait l'Église.* »

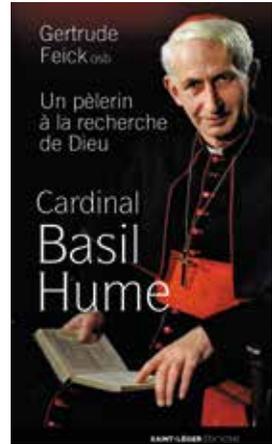
Chaque célébration eucharistique a pour but de faire de l'assemblée présente le Corps de l'Église, qui est le Corps du Christ. Il s'agit donc ici d'expliquer ce qui est en jeu dans ce sacrement.



Théologien, jésuite, le père **Bernard Sesboué** a publié de nombreux ouvrages dont, chez Salvator, *L'homme, merveille de Dieu* (2015), *Jésus, voici l'Homme* (2016) et *L'Église et la liberté* (2019).

Cardinal Basil Hume, Un pèlerin à la recherche de Dieu,
Gertrude Feick osb, Saint-Léger Éditions,
2020, 192 p., 18 €

Ce volume très à propos marque le vingtième anniversaire de la mort du cardinal Basil Hume (1923 - 1999), moine bénédictin à l'abbaye d'Ampleforth, archevêque de Westminster.



La spiritualité bénédictine de Hume et son engagement personnel dans la prière lui permit de s'identifier aux autres pèlerins qui cherchent le vrai Dieu vivant. Hume, le moine, le pasteur et le prédicateur, s'adresse toujours aux bénédictins, à l'Église en général et au monde contemporain. Même si, comme Hume l'a dit, "Dans notre vie publique, nous nous éloignons de plus en plus de Dieu et des choses de Dieu", il ajouta "je crois que l'aspiration à Dieu s'intensifie de plus en plus dans le cœur des hommes et des femmes". Cette aspiration, comme le montre ce livre, était au cœur de la recherche de Dieu par Basil Hume : pour Hume, la voie du pèlerin.

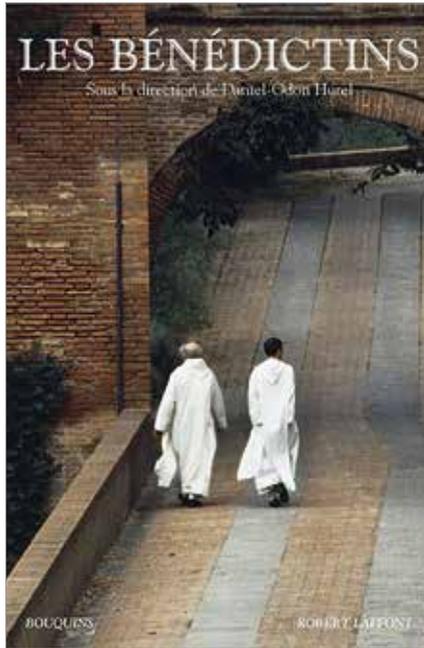
Sœur Gertrude Feick, bénédictine de Mount Angel, dans l'Oregon, a maintenant intégré

le monastère cistercien de Notre Dame de l'abbaye de Redwoods, à Whitethorn, en Californie. Elle est titulaire d'un doctorat en Théologie Sacrée de l'Université Pontificale de Saint Thomas d'Aquin, à Rome.

Les Bénédictins, sous la direction de Daniel-Odon Hurel, Collection Bouquins, Robert Laffont, 2019, 1344 p., 32 €

Le présent ouvrage est un commentaire historique de la Règle de saint Benoît, le texte "fondateur" de la tradition monastique occidentale, rédigé au milieu du VI^e siècle par le fondateur du Mont-Cassin, et toujours utilisé au XXI^e siècle à travers le monde. La communauté, l'abbé et la Règle sont les trois piliers du monachisme repris et enrichis par saint Benoît de Nursie, fondateur du Mont-Cassin au milieu du VI^e siècle. Quinze siècles plus tard, des dizaines de milliers de moines et de moniales continuent à se réclamer de cette tradition et à vivre selon ces mêmes principes sur les cinq continents, qu'il s'agisse des Bénédictins, des Cisterciens, des Olivétains et de bien d'autres... Dans le monastère, tous, moines ou moniales, abbés et abbesses, sont soumis à ce petit texte, la Règle de saint Benoît. Constamment lu et relu, commenté et expliqué, puisque l'on compte plus de 1 500 éditions depuis le XVI^e siècle, il

forme le cœur de cet ouvrage. Chacun de ses soixante-treize chapitres ainsi que son prologue sont analysés par des spécialistes, chercheurs et moines qui présentent ainsi l'histoire des pratiques bénédictines du vie au XXI^e siècle. Quel est le rôle du supérieur ? Quelle est la forme de la prière ? Comment les moines et moniales se nourrissent-ils ? Où dorment-ils ? Comment s'habillent-ils ? Quel sens donnent-ils à leur séparation d'avec le monde ? Comment conduisent-ils la gestion économique des communautés ? Comment ont-ils appréhendé l'arrivée du téléphone puis d'Internet et des réseaux sociaux ? Comment vivent-ils la pauvreté individuelle ? Voici quelques-unes des questions auxquelles ce livre répond à travers l'étude des chapitres de la Règle. Cette Règle, véritable ADN de la vie monastique occidentale, devient ainsi accessible à un large lectorat, au-delà des seuls habitués des monastères, et cela sans doute pour la première fois depuis l'invention de l'imprimerie.



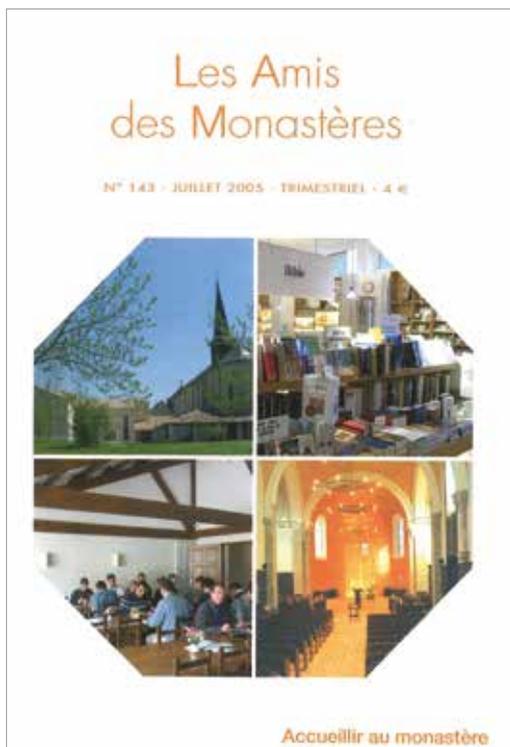
Daniel-Odon Hurel est directeur de recherche au CNRS. Spécialiste de l'histoire de la tradition bénédictine, en particulier du XVI^e au XIX^e siècle, il est l'auteur d'une soixantaine d'articles et de plusieurs ouvrages, dont *Dom Mabillon, le moine et l'historien*, paru dans la même collection en 2007.

Le coin des collectionneurs

En 2005, la revue *Les Amis des Monastères* publiait un dossier sur l'adaptation de l'accueil monastique dans les monastères, une occasion d'y constater – déjà – que les communautés investissent dans ces modernisations beaucoup d'énergie, de temps et d'argent.

Ainsi, au sommaire du n°143, de juillet 2005, trois critères importants de l'accueil y sont exposés : Sœur Benoît Garret, de Notre-Dame de Jouarre, en Seine-et-Marne, ouvre grandes les portes de l'église de l'abbaye, transformée pour un meilleur partage de la prière et de la liturgie ; sœur Cécile d'Échourgnac relate la construction de la nouvelle hôtellerie pour l'accueil croissant des retraitants en Périgord ; enfin Frère Guillaume de La Pierre-Qui-Vire détaille le processus de réaménagement de la librairie, qui devient un lieu d'accueil à part entière.

Comme on a pu le lire dans la restitution des échanges qui ont eu lieu à Maumont en octobre dernier, ces sujets restent d'actualité. ■



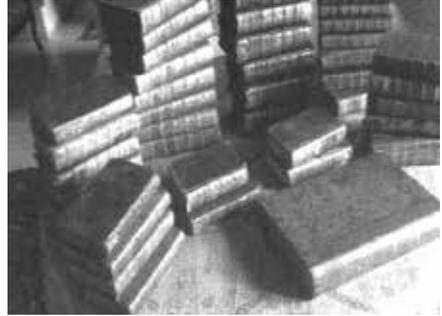
NOTA BENE

Dans l'article « Bouquets de lumière au Bec Hellouin », paru dans le n°200-201 de la revue, **le titre de l'encadré de la page 13, est erroné**. Il faut lire **Moniales oblates bénédictines du Bec Hellouin**. La rédaction prie la communauté de bien vouloir lui pardonner et cette imprécision et l'orthographe inexacte.

ANNONCES

① Un abonné met **GRACIEUSEMENT** à la disposition de toute communauté désireuse d'enrichir sa bibliothèque un **ensemble de 40 livres religieux anciens**, d'une valeur comprise entre 1 000 et 2 000 €.

Contact Tél. 01 34 61 90 03



② Sœur Cécile-Marie, **RECHERCHE** pour la communauté d'Échourgnac un **chandelier à sept branches** pour célébrer le lucernaire aux Premières Vêpres du dimanche.

Contact cellererie@abbaye-echourgnac.org

Tél. 05 53 80 82 54 de 9h30 à 11h et de 14h45 à 17h15 du lundi au jeudi

③ Un abonné de la région de Nice **CÈDE une brodeuse** de la marque Singer à une communauté qui accepterait des travaux rémunérés de broderie – en petite quantité et dans le respect du temps monastique – pour son magasin de produits régionaux.

Contact franckguillaume06@yahoo.fr

④ MATÉRIEL DE CONFECTION DE PAIN D'AUTEL

Plusieurs communautés font appel aux monastères fabricants d'hosties qui souhaiteraient se défaire de leurs anciens équipements

Le Prieuré du Carmel de Figuil, dans le Nord-Cameroun (via le Carmel de Laval), pour le **Carmel de Yaoundé**, composé majoritairement de sœurs d'origine italienne.

Contact carmelchristroi@yahoo.fr

La Divine Providence de Ribeauvillé, pour des **missionnaires en République de Centrafrique**.

Contact srs.mbenoit.mariette@gmail.com

L'Institut des Filles du Cœur Immaculé de Marie de Bamako au Mali (*cf. Les Amis des Monastères n°199, page 91*).

Contact bernadele@yahoo.fr

DERNIÈRES PARUTIONS

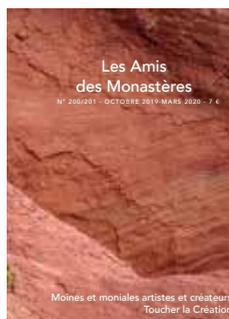
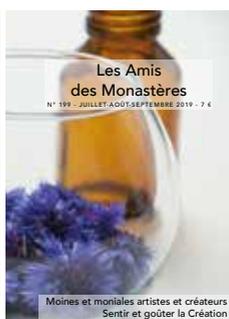
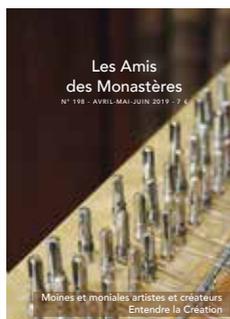
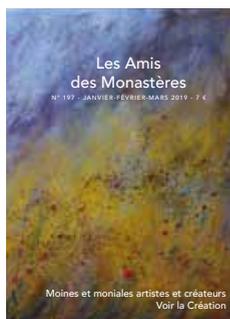
Les sommaires des numéros sont consultables en ligne sur
www.fondationdesmonasteres.org
Rubrique Publications/Revue

Les parutions sont disponibles à l'achat au prix de 7 € le numéro, en ligne, par carte ou par virement bancaire sur le site sécurisé de la Fondation des Monastères ou par chèque à l'ordre de Fondation des Monastères

2019-2020

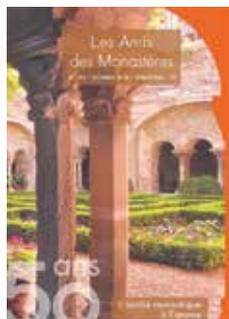
Moines et moniales artistes et créateurs (série)

- Voir la Création n°197
- Entendre la Création n°198
- Sentir et goûter la Création n°199
- Toucher la Création n°200-201



2018

Bienvenue dans le Comtat Venaissin n°193
Moines et moniales en Terre Sainte n°194
Bibliothèques monastiques n°195
Numéro anniversaire de la Fondation n°196



2017

Visite en pays Voironnais

n°189

Exposer le patrimoine monastique

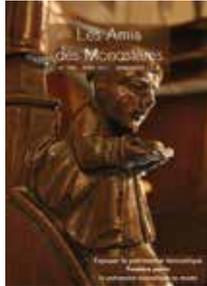
- Première partie : au musée
- Deuxième partie : à l'abbaye

n°190

n°191

Dans la lumière de Pâques : 400 ans de la fondation
des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire

n°192



2016

Une abbaye prémontrée, Saint-Martin de Mondaye

n°185

Monastères en Bretagne

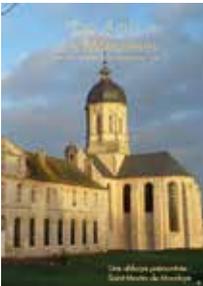
n°186

Les archives des communautés religieuses

n°187

Les bénédictines de Sainte-Bathilde

n°188



2015*

Communautés en dialogue : Protestants et catholiques

n°181

Monachisme et démocratie

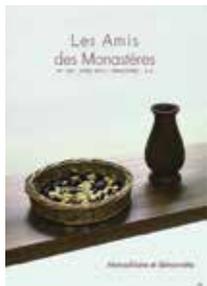
n°182

Frères prêcheurs aujourd'hui

n°183

Regards sur la vie consacrée

n°184



2014*

Monastères : habitat et habitants	n°177
Les cisterciennes	n°178
Les monastères de cisterciennes	n°179
Au service des monastères	n°180

2013*

Les moines bénédictins	n°173
Monastères et couvents du Lyonnais	n°174
Les chanoines réguliers	n°175
"Habite la terre et reste fidèle..."	n°176

2012*

Présence bénédictine sur les bords de Loire	n°169
Les carmélites aujourd'hui	n°170
Les monastères en Languedoc-Roussillon	n°171
Depuis huit siècles, les clarisses ...	n°172

2011*

L'Annonciade	n°165
L'abbaye de Lérins	n°166
Monastères d'Outre-Mer	n°167
Les moniales dominicaines	n°168

2010*

Notre-Dame des Neiges	n°161
Monastères en Aquitaine	n°162
Le IV ^e centenaire de la Visitation	n°163
Solesmes, le millénaire	n°164

2009*

Les monastères de Dougne et d'En-Calcat	n°157
Monastères en Artois, Bourbonnais, Flandre et Hénaut	n°158
1969-2009, 40 ans de solidarité monastique	n°159
Cluny	n°160

*À partir du n°136 (2003), les revues de plus de quatre ans sont consultables en ligne (fichier. pdf) sur le site de la Fondation

www.fondationdesmonasteres.org/index.php/publications/archive-revue

Dans la limite des stocks, elles restent, pour la plupart, disponibles à l'achat au prix de 7 € le numéro, par carte ou par virement bancaire sur le site sécurisé de la Fondation ou par chèque à l'ordre de la Fondation des Monastères

Bulletin d'abonnement en page suivante ►

Pour recevoir les prochains numéros des Amis des Monastères en 2020, **abonnez-vous** si ce n'est déjà fait !

À paraître en 2020 : Restitutions des conférences, tables rondes et débats
des réunions régionales du cinquantenaire de la Fondation des Monastères.

Abonnement et commande sécurisés en ligne sur
www.fondationdesmonasteres.org

Page d'accueil, rubrique LA REVUE "LES AMIS DES MONASTÈRES"

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite m'abonner me réabonner abonner un(e) ami(e)

Je choisis la formule ordinaire (25 €) la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de €
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) au prix de 7€/n°

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom

Prénom

Communauté religieuse

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel

Téléphone

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque
libellé à l'ordre de la « Fondation des Monastères » et renvoyez le
tout sous enveloppe affranchie à :

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 PARIS

Vos données sont recueillies pour assurer la bonne gestion de votre abonnement ou vous informer sur les
actions de la Fondation des Monastères. En aucun cas elles ne sont cédées à des Tiers. Conformément
à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès,
de rectification et de suppression des informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des
Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris - Tél. 01 45 31 02 02 - Email : fdm@fondationdesmonasteres.org



Le magasin monastique de l'abbaye de Maumont

Extraits de la Règle de saint Benoît éclairés par le soleil d'octobre

Écoute, mon Fils. Incline l'oreille de ton cœur. Zai veut la vie ? Zai désire le bonheur ? Si tu entends cet appel et si tu réponds : « Moi », Dieu te dit : Est-ce que tu veux la vraie vie, la vie avec Dieu pour toujours ? Alors, Tourne le dos au mal et fais le bien, cherche la paix et poursuis-la toujours. Ouvrons nos yeux vers la lumière de Dieu. Guidés par l'Évangile avançons sur ses chemins pour voir celui qui nous appelle dans son royaume. Quoi de plus doux que cette voix du Seigneur qui nous invite ? Dans sa bonté le Seigneur Lui-même nous montre le chemin de la Vie.

Quelque bien que tu entreprennes demande au Seigneur par une ardente prière de le conduire Lui-même à la bonne fin. Qu'en toute chose Dieu soit glorifié. Que tout soit commun à tous. Les frères se serviront mutuellement. Entre simplement et prie : Dieu, viens à mon aide, Seigneur à notre secours. Reçois-moi Seigneur selon ta Parole et je vivrai, ne déçois pas mon espérance. Vous avez reçu l'Esprit qui crie en vous : ABBA Père ! Gloire au Père et au Fils et au Saint Esprit.

Tous ceux qui arrivent au monastère seront reçus comme le Christ : on témoignera à tous les hôtes beaucoup d'humanité et une profonde humilité. On honorera en eux le Christ qu'on reçoit. Ils seront vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains.

Ne pas porter de faux témoignages. Soulager les pauvres et consoler les affligés. Honorer tous les hommes. Révéner les anciens. Aimer les jeunes. Se réconcilier avant le coucher du soleil. Ne jamais désespérer de la miséricorde de Dieu.

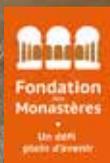
Sous la brûlure de l'amour ils s'honorèrent mutuellement, ils supporteront avec patience les infirmités physiques ou morales de leurs frères ; ils rivaliseront d'obéissance les uns envers les autres ; nul ne cherchera son propre avantage mais bien plutôt ce qui convient à autrui ; ils aimeront leurs frères en toute pureté de cœur. Ils auront pour Dieu une crainte d'amour. Ils aimeront leur Abbé d'une charité humble et sincère. Qu'ils ne préfèrent rien au Christ afin qu'Il nous conduise tous ensemble à la Vie éternelle. ■





« Tous les hôtes qui arrivent
seront reçus comme le Christ,
car il dira un jour :
*J'ai été votre hôte et vous
m'avez reçu ... »*

Règle de saint Benoît, chap. 53



Les Amis des Monastères est une revue trimestrielle
de la Fondation des Monastères
14 rue Brunel – 75017 Paris
www.fondationdesmonasteres.org